

L'Ancêtre

Bulletin de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316 - 0513

Vol. 16 - No 4

Décembre 1989

SOMMAIRE

Le 22º Bataillon (canadien-français) 1914-1919 - Un survol	
(Jean-Pierre Gagnon)	123
Isle of Man	132
La terre de Nicolas et Jean-Baptiste Leblond (Denis Leblond)	133
Visite des archives historiques du Séminaire de Québec	144
L'ancêtre Brasset (André Beauchesne)	146
L'Evénement de 1889 (Jacques Saintonge)	147
Décès tragique de monsieur Denis Cloutier (Jacques Saintonge)	150
Travaux en cours (H.P. Tardif)	151
Sondage sur le degré d'utilisation de l'informatique en généalogie (Julien Dubé)	152
Regard sur les revues (Lucien Laurin)	153
Le nom de famille Pesnel, Paisnel, Paynel (André Beauchesne)	154
Service d'entraide (André Beauchesne)	155
Prix Percy-W. Foy à un autre membre de notre Société	157
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	158
Nouveaux membres (Guy Lacroix)	159
Invitation, bibliothèque, renouvellement de la cotisation	160

* * * * * * * * *

SOCIETE DE GENEALOGIE DE QUEBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres et des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche.

Adresse postale-

C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social-

Salle 1246, Pavillon Casault, 1210 avenue du Séminaire Cité universitaire, Sainte-Foy, Tél: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXECUTIF 1989-1990

Président: Vice-Président: Guy W.-Richard André Beauchesne

Secrétaire:

Georges Crête

Trésorier:

Guv Lacroix

CONSEILLERS

René Doucet, Julien Dubé Suzanne Miville-Deschenes Jean-Paul Morin, Michel Simard

CONSEILLER JURIDIQUE Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIETE

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1 966- 1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline FAsselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989

* décédé

COMITES DE LA SOCIETE

Comité

Directeur

L'Ancêtre: Publications:

Jacques Saintonge Roland Grenier

Bibliothèque: Généatique:

René Doucet Julien Dubé

Service de

recherche:

Edmond-Louis Brassard

L'ANCETRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement

25.00 \$ par année

Prix à l'unité

2,00 \$

Frais de poste au Canada:5%

(minimum 1.50 \$) autres pays: 15%

Les textes publiés dans l'Ancêtre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0316-0513

Courrier de deuxième classe Enregistrement no 5716

Imprimé par le Conseil des loistre-région de Québec

COMITE DE L'ANCETRE

Jacques Saintonge Directeur: Secrétaire: Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, René Bureau, Cora Fortin-Houdet, Lucien Laurin, Andrée Lemay-Doucet, Henri P. Tardif. Collaborateurs

Raymond Gariépy, Michel Langlois, Gérard E. Provencher.

COTISATION DES MEMBRES

- * Membre individuel 25,00 \$ Membre conjoint 10,00 \$
- * Membre à vie 400,00 \$
- * Ces membres reçoivent L'Ancêtre

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

LE 22' BATAILLON

(CANADIEN-FRANCAIS) 1914-1919 - UN SURVOL

par Jean-Pierre Gagnon *

L'année 1989 est importante dans l'histoire du Royal 22° Régiment, puisqu'elle marque le 75° anniversaire de fondation de l'unité qui lui a donné naissance, le 22° bataillon (canadien-français). C'est, en effet, en octobre 1914, que fut mise sur pied la seule unité d'infanterie canadienne-française qui a combattu en Europe pendant la Première Guerre mondiale. En 1920, quand fut prise la décision de créer un régiment d'infanterie canadien-français dans la force permanente, il sembla naturel que la nouvelle unité fût identifiée par le numéro que le bataillon canadien-français avait rendu célèbre sur les champs de bataille, le 22. Aujourd'hui, le Royal 22° régiment continue la tradition de bravoure et de courage inaugurée par l'unité de combat canadienne-française.

La fondation du bataillon

Le 22° bataillon a vu le jour en réaction contre l'absence d'un bataillon canadien-français dans le premier contingent expéditionnaire, rassemblé au camp de Valcartier, en août 1914. A son départ du Canada, le 3 octobre 1914, celui-ci était formé de 30 621 volontaires.¹ Selon des recherches menées pendant la guerre, il y aurait eu 1 245 Canadiens-français parmi eux.² Si tel fut le cas, on aurait pu établir un bataillon canadien-français.³ On ne le fit pas. On forma plutôt deux compagnies francophones dans le 14° bataillon, deux compagnies plus tard réunies en une seule, quand le nombre de compagnies par unité passa de huit à quatre. Comme l'a noté Desmond MORTON, c'était la première fois que le Canada mobilisait une force armée, sans se soucier que le Canada français y fût représenté d'une façon adéquate.⁴

Ce précédent ne pouvait passer inaperçu. Dès le 10 septembre 1914, des Canadiens français étaient à l'oeuvre pour remédier à la situation. Ils y parvinrent: le 28 septembre, le gouvernement fit connaître sa décision d'autoriser la levée d'un bataillon canadien-français. Des renseignements fournis par le journal La Presse dans les jours précédents, un fait ressort: les Canadiens français étaient unanimes à désirer la création d'un bataillon canadien-français. Conservateurs et libéraux des deux niveaux de gouvernement, fédéral et provincial, firent front commun sur le sujet. Le Canadien français le plus connu de l'époque, Sir Wilfrid LAURIER, alors chef de l'opposition à la Chambre des Communes, ne manqua pas d'appuyer le projet. Il en fut de même de l'honorable Rodolphe LEMIEUX, qui avait servi dans l'administration précédente à titre de ministre des Postes. Ces hommes avaient d'autant plus d'influence dans ce front commun que les ministres canadiens-français de l'administration conservatrice étaient faibles. Mais le docteur Arthur MIGNAULT prit la relève et joua un rôle important dans la mobilisation du bataillon canadien-français. Ce dernier avait plusieurs atouts

Jean-Pierre GAGNON est historien au Service historique de la Défense nationale à Ottawa. Le 19 octobre 1988, au Pavillon Casault de l'Université Laval, il présentait devant un auditoire formé de membres de la Société de généalogie de Québec une conférence intitulée "Les hommes du 22° bataillon (canadien-français) et leurs combats". Ses propos ont été rapportés en substance, à l'exception de l'addendum qui s'adresse plus particulièrement aux chercheurs et aux généalogistes, dans l'article ci-joint reproduit dans la revue "Canadian Defense Quaterly" (Vol. 19, Nº 1, été 1989, pp.68-73).

en sa faveur: il était d'allégeance conservatrice, il faisait partie du 65° régiment de milice (Carabiniers Mont-Royal) et il s'était enrichi dans l'industrie pharmaceutique. Or, les Carabiniers Mont-Royal furent les miliciens québécois les plus actifs après la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Allemagne, le 4 août 1914. Huit des 14 officiers fantassins de langue française du premier contingent provenaient des Carabiniers Mont-Royal, dont les capitaines Hercule BARRE et Emile RANGER, qui commandèrent les deux compagnies francophones du 14° bataillon, avant qu'elles ne fussent réunies en une seule. Par la suite, 11 officiers du 65° régiment furent parmi les premiers à offrir leurs services dans le nouveau bataillon, une fois sa création annoncée. De plus, les Carabiniers Mont-Royal eurent l'honneur de voir l'un des leurs, le capitaine MIGNAULT, offrir 50 000 \$ au gouvernement canadien pour faciliter la mise sur pied d'un bataillon canadien-français. Sa proposition fut acceptée.5

L'unanimité des politiciens francophones, indépendamment de leur allégeance politique, en faveur de la création d'une unité canadienne-française rendit possible l'organisation d'une campagne de presse à l'échelle canadienne, campagne destinée à désamorcer toute opposition organisée à la formation d'un bataillon canadien-français. En montrant qu'un tel projet recevait l'appui unanime de la gent politique canadienne-française, on entraîna plusieurs journaux de diverses provinces à donner leur accord plutôt qu'à déclarer leur opposition.

On espérait que le front commun aurait un autre résultat: favoriser le recrutement de la nouvelle unité. Les journaux La Patrie et La Presse jouèrent un rôle important en ce sens. Le quotidien de la rue Saint-Jacques, en particulier, mena une intense campagne d'information au sujet du bataillon canadien-français. De la miseptembre à la mi-novembre, il assura une couverture quotidienne des événements le concernant: campagne en faveur de sa création, nomination du premier commandant, choix du lieu d'entraînement, recrutement, nomination des officiers, entraînement, etc. Mais La Presse fit plus: elle publia un formulaire d'enrôlement provisoire à l'intention des volontaires qui désiraient joindre les rangs du futur bataillon; elle fit paraître le nom des recrues et, le 21 novembre, le rôle nominatif même de la nouvelle unité. Quelques jours plus tôt, le journal s'était fait le propagandiste de l'assemblée du parc Sohmer où LAURIER prit la parole, le 15 octobre, en faveur du bataillon canadien-français.

Tous ces efforts portèrent fruit: un bataillon canadien-français vit le jour sous le nom officiel du 22nd (French Canadian) Battalion. Ce numéro n'avait aucune signification particulière. Seul le hasard, découlant de formalités administratives, lui valut d'être désigné ainsi. Cependant, le recrutement de la nouvelle unité posa plus de problèmes qu'on ne l'avait souhaité. Il fallut faire preuve de patience. D'une part, on ne parvint pas à remplir les rangs en quelques jours; d'autre part, nombreux furent les volontaires de la première heure qu'on dut remplacer par la suite pour diverses raisons: désertion, inaptitude au service, etc. Finalement on réussit à combler l'effectif du bataillon, quelques jours à peine avant le départ de l'unité pour l'Angleterre.

D'ailleurs, la période d'entraînement ne manqua pas de poser quelques soucis au commandant du 22° bataillon, le colonel Frédéric-Mondelet GAUDET. Les casernes de Saint-Jean, occupées avant la guerre par les Royal Canadian Dragoons, les cavaliers de la force permanente du Canada, étaient trop exiguës pour accueillir un millier d'hommes. Les conditions de vie laissant à désirer, GAUDET, désireux de mettre un frein aux départs illégaux qui affectaient son unité, résolut de demander le transfert de celle-ci. Le ministre de la Milice et de la Défense, Sam HUGHES, opta pour Amherst, en Nouvelle-Ecosse. Le 22° bataillon s'y installa le 13 mars 1915. Ce déplacement eut des effets salutaires. Moins de soldats quittèrent le bataillon. Deux mois plus tard, le 20 mai 1915, celui-ci s'embarquait à bord du Saxonia à destination de l'Angleterre. Il

séjourna près de quatre mois au camp d'East Sandling, avant de traverser en France, le 15 septembre 1915.

Le bataillon au feu

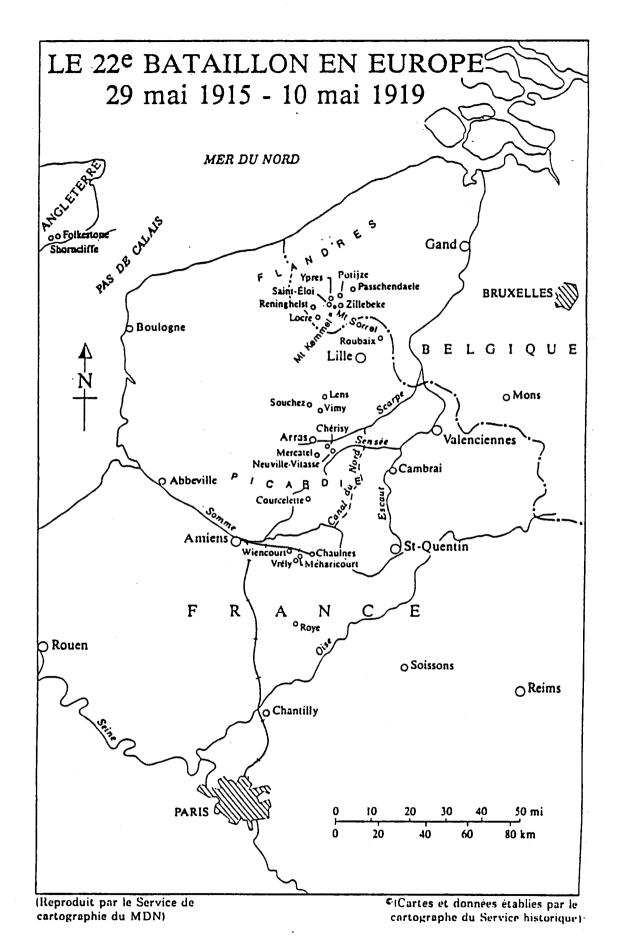
Envoyé dans les tranchées du mont Kemmel, il devait passer près d'un an dans la région d'Ypres, en Belgique. Mais le passage de l'entraînement au combat ne se fit pas brusquement. Le bataillon lança sa première attaque, le 15 septembre 1916. Auparavant, il avait connu la vie des tranchées et ses difficultés: tir de l'artillerie ennemie, saisons pluvieuses des Flandres qui transforment les tranchées en mer de boue, rats, pous, etc., etc. Puis ce fut la participation de certains membres du bataillon au ravitaillement des défenseurs des cratères de Saint-Eloi, ensuite la retraite protégée par les mitrailleurs de la 5° brigade dont le 22° bataillon faisait partie. Ces moments furent pénibles, à l'instar de l'occupation des tranchées du mont Sorrel, en juin, soumises au feu incessant et intensif de l'ennemi. Dans les deux cas, on connut l'enfer. Il en fut de même, le 15 septembre suivant, à Courcelette.

Courcelette

Le bataillon prit part, ce jour-là, à sa première attaque. Elle fit sa renommée. Le matin, à l'aube, les 4e et 6e brigades avaient pris les installations de défense en face du village dans le cadre d'une offensive plus vaste lancée par les Britanniques dans le secteur. L'objectif emporté, on décida de relancer l'attaque, le jour même. Il s'agissait là d'un procédé très inhabituel. Lancé en plein jour à partir du terrain plat plutôt que des tranchées, l'assaut fut confié aux 22e et 25e bataillons. Le 26e suivait à l'arrière, le 24e resta en réserve. "[A ce moment]", écrivit ensuite dans son journal le successeur du colonel GAUDET, le lieutenant-colonel Thomas-Louis TREMBLAY, "nous [comprenions] très bien que nous [allions] à la boucherie. La tâche [paraissait] presque impossible avec si peu de préparation, dans un pays que nous ne connaissions Cependant, le moral [était] extraordinaire." Il l'était certes. pas du tout. attaquants continuèrent d'avancer jusqu'au village, malgré l'artillerie ennemie. Puis ce furent les corps à corps à la baïonnette dont les Canadiens sortirent vainqueurs. Mais la tâche était loin d'être terminée. Le village pris, il fallait le défendre contre les nombreuses contre-attaques de l'ennemi, déterminé à le reprendre. Les Canadiens tinrent bon. Pourtant, le feu ennemi fut si intense qu'il empêcha toute relève, avant le 18 septembre. Les trois bataillons, alors, avaient perdu plus de deux cents hommes chacun. TREMBLAY devait écrire ce jour-là: "Si l'enfer est aussi abominable que ce que j'ai vu [à Courcelette], je ne souhaiterais pas à mon pire ennemi d'y aller." Les Canadiens qui participèrent à la bataille durent partager son sentiment.

Pourtant, pour les hommes de la 5e brigade, le cauchemar reprit quelques jours plus tard. Le ler octobre, en effet, c'est la brigade réunie, plutôt que certains de ses bataillons trop durement touchés à Courcelette, qui fut lancée à l'assaut de la tranchée Régina, dans le cadre des opérations menées par le commandant en chef des troupes britanniques, le maréchal Douglas HAIG, pour se rendre maître du reste du secteur attaqué le 15 septembre. L'attaque fut un échec. Le commandant intérimaire du 22e bataillon, le major Arthur DUBUC, avait prévenu le commandant de la brigade, le brigadier-général A.H. MACDONNELL, qu'il s'agissait là d'une opération risquée, sinon peu judicieuse.

Je suis d'opinion, n'hésitait-il pas à écrire, que, dans le présent état moral et physique des hommes du bataillon, le succès des opérations proposées est des plus problématiques. L'effort gigantesque des journées du 15 au 18, les



pertes très graves subies alors, particulièrement en officiers et sous-officiers, le récent mélange de 50 pour cent de troupes entièrement nouvelles, sans aucune expérience du combat ou des tranchées, et plus spécialement les épreuves terribles, éreintantes des deux derniers jours, ont produit la réaction inévitable d'une lassitude complète, physique et morale. S'ils sont envoyés à l'attaque, les hommes obéiront naturellement, mais ils ne seront pas animés par l'esprit agressif du 15 septembre.

DUBUC avait certes bien évalué l'état de ses troupes. De leur côté, les Allemands étaient déterminés à repousser l'attaque. Ils y parvinrent. La 5^e brigade perdit près d'un millier d'hommes, du 27 septembre au 2 octobre, le 22^e bataillon, 283.

Le moment du repos était venu. Le bataillon quitta la Somme pour l'Artois avec la majeure partie du Corps d'armée canadien. Les soldats venus d'outre-Atlantique purent refaire leurs forces dans les mois suivants, tout en préparant l'attaque contre la crête de Vimy. Le 7 avril 1917, après des mois de travail ardu, l'offensive était lancée. Les Allemands savaient bien qu'elle aurait lieu. Mais, sûrs que la crête, transformée en véritable forteresse, était imprenable, ils n'étaient pas prêts. Pour le Corps d'armée canadien, ce fut un moment glorieux. Cette fois-là, le 22° bataillon, sous le commandement du major DUBUC, suivit à l'arrière les deux bataillons de la brigade, chargés de l'attaque, les 24° et 26° bataillons.

Le bataillon canadien-français prit part ensuite à l'attaque de la côte 70, élévation qui protégeait la ville de Lens, occupée par les Allemands. Puis il fut appelé à relever la 6° brigade, après la prise du village de Passchendaele, le 6 novembre 1917. Après avoir occupé de nouveau des tranchées comme à l'habitude entre les attaques, le 22° bataillon accompagna le Corps d'armée canadien sur le front d'Amiens. C'est là que commença la contre-attaque alliée de 1918 qui devait mener à la victoire, le 11 novembre.

Le jour de l'offensive, le 8 août, les 24° et 26° bataillons furent chargés de l'attaque alors que le 25° leur servit de soutien. Le 22°, quant à lui, était en réserve, mais il reçut la tâche de nettoyer le village de l'Equipée. Le jour suivant, le 22° et le 25° bataillon passèrent à l'offensive à leur tour. Puis, pendant les opérations, après la prise du village de Vrély par l'unité de combat canadienne-française, le lieutenant-colonel TREMBLAY dut assurer le commandement de la 5° brigade, à la place du brigadier-général J.M. ROSS, blessé. Cependant, il était fier des actions de son bataillon, cette journée-là.

Le journée d'aujourd'hui est parmi les plus brillantes [du] 22. Sans aucun support d'artillerie, ni de "tanks", le bataillon a progressé de cinq milles sous un feu violent de mitrailleuses, capturant les villages de Vrély et de Méharicourt, un grand nombre de mitrailleuses et un bon nombre de prisonniers []. Les exploits de Brillant, le commandant de la cie "B", qui s'est distingué d'une façon extraordinaire toute la journée font sensation. [Ils devaient d'ailleurs lui valoir la Croix de Victoria].

Les alliés ayant réussi la percée qu'ils espéraient, le CEC reprit la route. Depuis la victoire de Vimy, les Canadiens appelés à la rescousse par Douglas HAIG, quand il avait voulu prendre Passchendaele à tout prix, étaient maintenant perçus comme de véritables troupes de choc. A Amiens, ils avaient formé le centre de l'attaque. Moins de trois semaines plus tard, HAIG comptait sur eux pour lancer une nouvelle offensive, cette fois dans la région d'Arras, dans le but de chasser les Allemands du secteur de la Somme. La première journée, le 26 août, la 5° brigade était en réserve. Le lendemain, le 22° bataillon se portait à l'attaque avec le 25°, avec qui il forma souvent la paire

durant la guerre. Fructueuse au départ, l'opération vira au cauchemar par la suite à cause de la fureur de la défense allemande. Le commandant du bataillon, le lieutenant-colonel Arthur DUBUC, perdit un oeil dès le commencement. Le major Georges VANIER qui le remplaça fut blessé à son tour. A un certain moment, l'officier médical, le capitaine Albéric MARIN, enleva ses rubans de la Croix Rouge pour prendre le commandement de l'unité, qui avait perdu tous ses officiers. Lui aussi tomba. Finalement, le bataillon termina le combat, sous le commandement du sergent d'étatmajor Joseph PEARSON. Selon le colonel CHABALLE, il restait 39 hommes en état de combattre alors que 700 sous-officiers et soldats et 22 officiers avaient participé à l'attaque.

Décimé, le bataillon put se réorganiser en septembre, avant de prendre part aux dernières opérations de la guerre (Cambrai, Valenciennes, Mons), sous le commandement du lieutenant-colonel Henri DESROSIERS. Une fois l'armistice signé le 11 novembre, le bataillon eut l'honneur d'être désigné pour se rendre en Allemagne, avec les hommes des 1^{re} et 2^e divisions, qui y agirent à titre de troupes d'occupation. Revenue en Belgique, en janvier 1919, l'unité canadienne-française traversa ensuite en Angleterre, avant de revenir au Canada, le 16 mai 1919.

Dénombrement du bataillon, des morts et des décorations

Durant les hostilités, 5 884 hommes servirent en Europe avec le 22e bataillon. De ce nombre, 4 424 étaient des volontaires et 1 158, des conscrits. Et de tous ces hommes, 289 étaient des officiers. La plupart d'entre eux (180) avaient joint le CEC avec le statut d'officier, les autres (109) avaient été promus durant le conflit. De ces milliers d'hommes, 992, dont 35 officiers, ont perdu la vie ou sont morts de blessures pendant leur service avec le 22e bataillon, alors que 2 548 ont été blessés.

Combien parmi tous ces soldats morts à la guerre ou revenus au Canada auraient mérité une décoration? Seulement un petit nombre pourtant en reçut une, puisque 381 décorations et médailles furent remises aux hommes du 22e bataillon, pendant leur service avec le Corps expéditionnaire canadien (CEC).

Les soldats du bataillon

Plusieurs des membres du 22º bataillon possédaient une certaine expérience, quand ils se sont enrôlés. Mais les soldats de carrière étaient rares: 25 au maximum avaient déjà fait partie de la force permanente du Canada avant de s'enrôler dans le CEC. De fait, les soldats qui avaient quelque expérience l'avaient surtout acquise dans la milice active non permanente (831 cas relevés), en particulier dans l'infanterie (665). Tous les régiments de milice canadiens-français furent représentés dans le 22° bataillon, mais certains le furent en plus grand nombre: les Carabiniers Mont-Royal (217), les Voltigeurs de Québec (114), le 85° régiment de milice (110), aujourd'hui le régiment de La situation était analogue pour les officiers, sauf sous un aspect: seulement 16 officiers n'avaient pas d'expérience au moment de leur enrôlement. En contrepartie, on relève seulement cinq cas de service dans la force permanente chez les officiers, mais 212 cas d'expérience dans la milice active non permanente, dont 174 cas dans l'infanterie. Quatre régiments de milice furent particulièrement bien représentés parmi les officiers du 22º bataillon: les Carabiniers Mont-Royal (30), le régiment de Maisonneuve (27), les Voltigeurs de Québec (17) et le 89e régiment du Témiscouata et de Rimouski (10), aujourd'hui les Fusiliers du Saint-Laurent.

Les hommes du 22° bataillon n'avaient pas tous les mêmes origines, ni les mêmes caractéristiques sociales. Néanmoins, on peut tracer les traits collectifs du bataillon. Ainsi, l'âge moyen de ses membres était de 24,3 ans mais les âges limites allaient de 14 à 52 ans. Quant aux officiers, l'âge moyen de ceux qui se sont enrôlés avec une commission était de 27,2 ans contre 24,5 pour les officiers promus pendant les hostilités. Comme on peut s'y attendre, le soldat du 22° bataillon était célibataire, mais on trouvait aussi des hommes mariés (11,8%), des veufs (1,4%) et même des hommes séparés ou divorcés (0,4%). Cependant, le nombre d'hommes mariés était plus élevé chez les officiers (16,5%) que chez les simples soldats (10,9%).

Le caractère francophone du 22° bataillon fut respecté durant toute la guerre, mais plusieurs soldats participaient à la fois à la culture canadienne-française et à la culture canadienne-anglaise. Il est impossible cependant de déterminer avec précision la langue maternelle et la (ou les) langue(s) d'usage de chaque soldat, puisque les dossiers du personnel militaire du CEC sont muets sur la question. Cependant on sait que 95,5% des soldats étaient de religion catholique, les autres se disant presque tous protestants. Mais le pourcentage d'officiers catholiques était inférieur (91,7%), il baissait même à 88% dans le cas des officiers promus.

Les soldats du 22e bataillon résidaient évidemment au Canada, à part 191 qui vivaient aux Etats-Unis et six en Europe. Le pays d'origine est beaucoup plus diversifié toutefois. Encore là, les soldats ont vu le jour surtout au Canada (89%), mais 134 sont nés ailleurs dans l'Empire britannique, 136 en France, en Belgique ou en Suisse, 288 aux Etats-Unis et 55 ailleurs dans le monde. On ne trouve aucun officier dans ce dernier groupe. Pour le reste, la répartition du lieu de naissance des officiers est analogue à celle de l'ensemble du bataillon.

Quand on considère l'origine géographique des soldats nés au Canada, la même homogénéité, doublée d'une grande diversité, apparaît. En effet, près de 90% d'entre eux sont nés au Québec, mais on retrouve dans le bataillon des soldats originaires de toutes les provinces canadiennes, en particulier de l'Ontario (336), du Nouveau-Brunswick (72) et du Manitoba (62). Toutefois, l'Ile-du-Prince-Edouard, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ne sont pas représentés chez les officiers.

Par ailleurs, lorsqu'on fixe le nombre de soldats par province au prorata de la population mâle de langue française telle qu'établie lors du recensement de 1911, le Québec arrive premier avec un taux de 5,7. Les Prairies suivent avec 4,8. Puis viennent l'Ontario (4,3), le Pacifique (1,5) et les Maritimes (1,1). Les provinces de l'Atlantique auraient été beaucoup mieux représentées dans le 22° bataillon, si on n'avait pas démembré le 165° bataillon acadien, en Angleterre, pour verser son effectif dans le Corps forestier canadien, privant ainsi le 22° bataillon au front de renforts provenant de cette unité. Quand on analyse la répartition géographique des soldats québécois, on constate la grande place occupée par Montréal. En effet, 2 354 des 4 546 soldats qui résidaient au Québec au moment de leur enrôlement vivaient sur l'île de Montréal et l'île Jésus. La ville de Québec arrive loin derrière avec 354 soldats. Cependant, toutes les régions québécoises sont représentées dans le 22° bataillon, à part celle du Nord-Ouest québécois, qui s'ouvrait à peine à la colonisation. Elles le sont toutes aussi parmi les officiers, bien qu'en petit nombre parfois.

68,1% des soldats du 22° bataillon vivaient dans une agglomération urbaine. Leur profession témoigne du caractère majoritairement citadin du bataillon. En effet, les groupes professionnels les mieux représentés dans le bataillon sont les manoeuvres (1 607), les employés de manufacture (1 285) et les travailleurs du bâtiment (578). On peut en conclure que le chômage et le manque de formation professionnelle ont constitué des incitatifs puissants à l'enrôlement parmi les hommes qui ont servi dans le

22° bataillon. Quand on examine les professions individuellement, trois ressortent davantage: les manoeuvres, les cultivateurs (278) et les commis (202). Pour ce qui est des officiers, ils provenaient pour une bonne part du milieu des professions libérales (99) et du monde commercial (66).

Quelques figures marquantes du bataillon

Les hommes du 22e bataillon ont bien mérité de la patrie. Beaucoup parmi eux auraient été dignes de voir leur nom passer à l'histoire. Le destin en a décidé Quelques-uns, pourtant, ont accédé à la renommée. Dès l'époque de la guerre, le caporal Joseph KAEBLE et le lieutenant Jean BRILLANT ont contribué à la gloire du bataillon par leur action qui leur a valu la Croix de Victoria, le premier, lors d'un raid tenté par l'ennemi, le soir du 8 juin 1918, dans le secteur Neuville-Vitasse-Mercatel, le deuxième, pendant la bataille d'Amiens, les 8 et 9 août 1918. Georges-Philias VANIER, pour sa part, récipiendaire de la DSO, d'une agrafe à la Croix militaire et de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, devait accéder plus tard au poste de gouverneur général du Canada, qu'il occupa de 1959 à 1967. Durant la guerre, il avait combattu le plus longtemps sous les ordres du lieutenant-colonel TREMBLAY. Ce dernier est méconnu. Pourtant, il fut un leader courageux et respecté de ses hommes bien qu'il ait eu seulement 28 ans, quand il prit la tête du 22º bataillon. Ce sont les circonstances qui l'empêchèrent d'accéder au commandement de la 5e brigade avant le mois d'août 1918. La bataille de Courcelette consacra ses qualités militaires et son talent de meneur d'hommes. Il se montra conscient durant toute la guerre du caractère distinctif du 22e bataillon. Seule unité canadienne-française à combattre en Europe pendant la guerre de 1914-1918, le 22º bataillon représentait la nationalité canadienne-française, aux yeux de TREMBLAY. Il ne manqua jamais de le rappeler à ses hommes et à ses officiers. Ce sentiment anime toujours le Royal 22e Régiment.

Références

Nous avons limité les références au minimum. Les citations dont la provenance n'a pas été indiquée ont déjà été reproduites auparavant. Il en est de même des statistiques; certaines, toutefois, sont nouvelles, et d'autres ont été mises à jour. Le lecteur, désireux d'en savoir plus long sur le 22e bataillon (canadien-français), pourra consulter le premier volume de l'histoire régimentaire du Royal 22º Régiment (colonel Joseph Chaballe, Histoire du 22 bataillon canadien-français Tome 1, 1914-1919, publié sous les auspices de l'Amicale du 22º de Québec et de Montréal, Montréal les Editions Chanteclerc Ltée, 1952, 412 p.) et l'analyse que nous avons nous-mêmes préparée du 22º bataillon (Jean-Pierre Gagnon, Le 22º bataillon (canadien-français), 1914-1919. Etude militaire, Ottawa et Québec, Les Presses de l'Université Laval en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et le Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1986. XIX - 460 p.). Cet ouvrage contient une bibliographie et des illustrations relatives au 22° bataillon. On trouvera des illustrations supplémentaires dans le livre qui vient de paraître à l'occasion du 75° anniversaire de fondation du 22° bataillon (Lt col. Paul Corriveau, Le Royal 22 Régiment. 75 ans d'histoire, 1914-1989. La Citadelle, Québec, La Régie du Royal 22º Régiment, 1989, 132 p.)

1. Canada, Department of National Defence, Official History of the Canadian Forces in the Great War 1914-1919, General Series Vol. 1, From the Outbreak of War to the Formation of the Canadian Corps. August 1914-September 1915, Chronology, Appendices and Maps, Ottawa, J.O. Patenaude, Imprimeur du roi, 1938, p. XXX.

- 2. Ibid., appendice 86, p. 58.
- 3. Pour des renseignements supplémentaires sur la question de la participation francophone au premier contingent, on pourra consulter "Les soldats francophones du premier contingent expéditionnaire du Canada en Europe". Cet article paraîtra sous notre signature en 1990 dans la revue française Guerres mondiales et conflits contemporains.
- 4. Desmond Morton, "French Canada and War, 1868-1917: The Military Background to the Conscription Crisis of 1917", J.L. Granaststein et R.D. Cuff, éd., War and Society in North America, Papers presented at the Canadian Association for American Studies Meeting, Montreal, Fall, 1970, Toronto, Thomas Nelson and Sons (Canada) Limited, 1971, pp. 95-96.
- 5. Gagnon, Le 22 bataillon ..., p. 90.

ADDENDUM

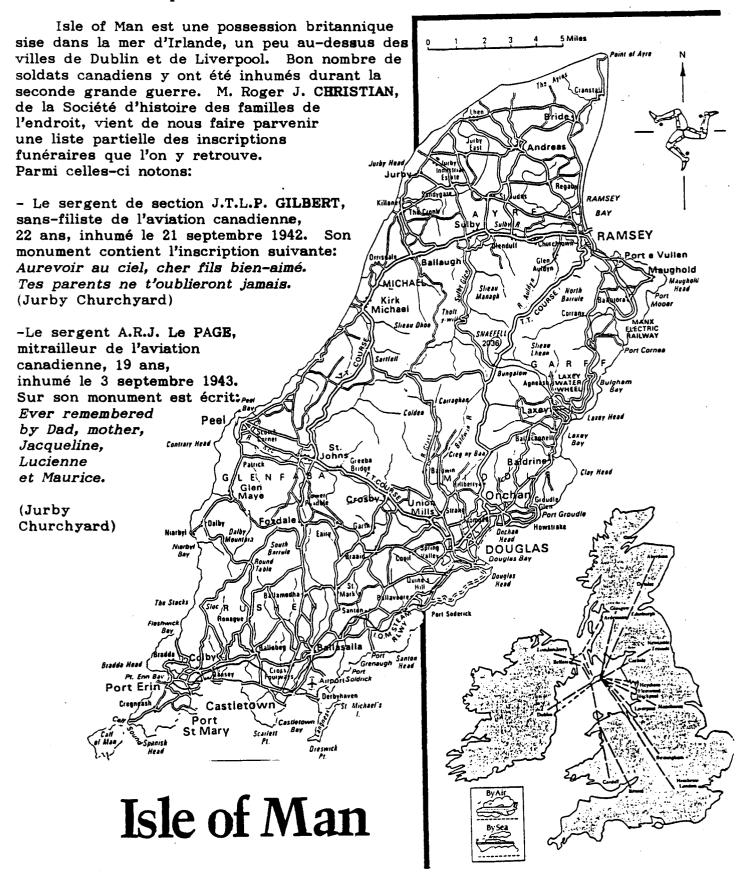
A ce survol de l'histoire du 22° bataillon, je joins quelques mots sur les dossiers du personnel du Corps expéditionnaire canadien (CEC) et sur le Centre des documents du personnel (CDP), à cause de l'intérêt que ces renseignements peuvent présenter pour les généalogistes.

Le CDP est un organisme qui relève des Archives nationales du Canada et dont les locaux sont situés à Tunney's Pasture (édifice n° 18), à Ottawa. Son adresse postale est la suivante: Centre de documents du personnel, Archives nationales du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, K1A ON3 (613-954-4135). Le CDP conserve le dossier des fonctionnaires fédéraux, des militaires et des membres de la Gendarmerie royale du Canada, après leur départ du gouvernement fédéral, ainsi que celui des ex-prisonniers des pénitenciers fédéraux. La consultation de ces dossiers est soumise à la Loi sur l'accès à l'information et à celle sur la protection de la vie privée. Je n'ai pas l'autorité voulue pour parler ici des modalités de consultation de ces dossiers. On voudra bien s'adresser à ce sujet au chef de la division des communications du CDP, monsieur Claude BEAULE. Qu'il me suffise de dire ici qu'on peut consulter sur demande le dossier de toute personne décédée il y a plus de vingt ans.

Parmi les nombreuses collections de documents que le CDP conserve, seules me sont bien connues celles relatives au CEC. La plus importante d'entre elles est formée des dossiers personnels des soldats qui en ont fait partie.

Ces dossiers renferment de nombreux documents qui fournissent les coordonnées personnelles des soldats, en plus de nous renseigner sur de nombreux aspects de leur vie militaire. On y trouve aussi le nom et l'adresse du plus proche parent des hommes et des femmes qui ont servi dans le CEC. Les feuilles de solde contiennent en plus le nom et l'adresse de la ou des personnes auxquelles une partie de la solde du soldat fut envoyée pendant le service militaire de ceui-ci. Enfin, le dossier fait état du lieu de résidence proposé du soldat lors des démobilisation. Cette collection peut donc présenter un intérêt particulier pour certains généalogistes. On en trouvera une description plus élaborée dans un article qui a paru sous ma signature dans la revue Archivaria (nº 26, été 1988. pp. 66-80). Il est intitulé "L'histoire sociale des soldats canadiens de la Première Guerre mondiale: les sources".

* * * * * * * * *



LA TERRE DE NICOLAS ET JEAN-BAPTISTE LEBLOND

par Denis Leblond

Dans un premier article intitulé "L'ancêtre Nicolas Leblond et ses enfants", nous avions fait une étude succincte de l'établissement terrien de ce colon normand venu de Honfleur et de son épouse, Marguerite LECLERC, originaire de Dieppe. Un second article "La vie de Martin Leblond", écrit par un bon cousin américain, nous raconte la vie de Martin, benjamin de Nicolas et de Marguerite. Ce présent article veut faire l'étude de cette terre qui a vu naître tous les enfants de la deuxième génération. Comme le voulait la coutume dans les débuts de la colonie, cette terre fut morcelée et partagée lors des héritages au décès du couple ancestral. Comme seulement un des enfants a continué à cultiver cette terre, il y a donc eu des ventes, achats et échanges afin de rassembler toutes les parts et portions des autres cohéritiers pour ainsi reconstituer le bien ancestral.

Faisons ici un portrait de la famille de Nicolas LEBLOND et de Marguerite LECLERC, qui se compose de dix enfants dont trois décédés au berceau: Catherine (1664-1758) mariée en 1678 à Jean RIOU; Marie-Madeleine (1665-1722) mariée en 1686 à Nicolas LEROY; Nicolas (1667-1734) marié en 1696 à Louise BAUCHER, veuve de Pierre ASSELIN; Jean-Baptiste (1670-1719) marié en 1702 à Cécile ROCHERON, en 1703 à Thérèse LETOURNEAU et en 1711 à Marguerite AMAURY; Joseph (1672-1757) marié en 1706 à Catherine DROUIN; Marie (1674-1729) mariée en 1691 à Pierre MARTINEAU et Martin (1676-1760) marié en 1704 à Anne-Françoise BISSONNET, veuve de Joseph BONNEAU. C'est Jean-Baptiste qui mettra en valeur la terre paternelle.

Situons d'abord cette terre dans l'arrière-fief de Charny-Lirec, paroisse de la Sainte-Famille, correspondant au #145 du Terrier du Saint-Laurent³ et au #24 des Terres de Sainte-Famille⁴ et répondant aux numéros cadastraux actuels 80, 81A, 81, partie de 82 à 88. Initialement concédée par Charles de LAUZON-CHARNY à Louis COTE le 2 avril 1656⁵, elle est acquise par Nicolas LEBLOND le 25 mars 1658⁶ pour la somme de deux cents livres tournois. La terre mesure trois arpents de front sur le fleuve et de profondeur jusqu'à "la route qui coupera de pointe en pointe l'Isle d'orleans", avec une superficie de deux cent sept arpents. Elle est assujettie à une rente annuelle de vingt sols ou une livre par arpent de front et à douze deniers de cens également pour chaque arpent de front, payables à la Saint-Rémy (octobre). Déjà en 1667, il y avait trente arpents de terre en labour, ce qui équivalait à une certaine "richesse" pour l'époque; en 1725, on y trouvait soixante arpents de terre labourable.

Du côté nord-est, il y eut comme voisins Maurice ARRIVE (1656), David ASSELIN (1666), Pierre ASSELIN (1687), les héritiers de Pierre ASSELIN (1709) et François ASSELIN (1725). Au sud-ouest, les voisins furent François GUYON (1666 et 1667) et Gervais GUYON (1709 et 1725)4. Cette terre était située à vingt-deux arpents, trois quarts de mille environ, de l'église de la Sainte-Famille.

Comme nous le savons déjà, Nicolas LEBLOND est décédé à "l'Hostel Dieu de Quebec en l'annee 1677 environ au commencement du mois de septembre". Ceci nous est connu par l'inventaire de ses biens, en communauté avec Marguerite LECLERC, dressé le 23 février 16797. Marguerite venait de se remarier le 8 septembre précédent avec Jean RABOUIN qui semble avoir déménagé ses pénates à Sainte-Famille, possédant lui-même une terre et habitation dans la paroisse Saint-Pierre. De 1681 à 1685, la famille, du moins Jean, Marguerite et les plus jeunes enfants LEBLOND et RABOUIN,

semble vivre à Saint-Pierre, pour enfin revenir sur la terre de Sainte-Famille en 1686. De ce second mariage, Marguerite LECLERC aura trois enfants: Marguerite (1679-?) mariée en 1700 à Noël LEROY, Jean-Baptiste (1681-1698) et Jeanne (1683-1750) mariée en 1703 à Etienne CORRIVEAU.

Il faut noter aussi que Marguerite LECLERC, au nom de sa fille aînée Catherine, avait signé un contrat de mariage le 7 mars 1678⁸ par lequel son gendre, Jean RIOU, s'était engagé à entretenir la terre pour quatre ans, engagement qui fut résilié selon les conditions prévues, car le jeune couple se retrouve à Saint-François I.O. en février 1679, voisin de l'oncle Vincent CHRETIEN et de la tante Anne LECLERC, soeur de Marguerite, sur une terre acquise et probablement donnée à Jean RIOU le 23 février 1679, même jour que celui de l'inventaire de Nicolas LEBLOND.

Il y eut donc un partage de la terre, cet acte demeurant introuvable. Marguerite LECLERC reste propriétaire d'un arpent et demi de terre de front, c'est-à-dire quinze perches, et les sept enfants mineurs possèdent l'autre arpent et demi, soit deux perches, deux pieds et demi chacun.

Le 29 septembre 16929, un accord survient entre les enfants héritiers et le couple RABOUIN-LECLERC pour bailler leur terre et habitation pour une période de neuf ans.

Le premier partage se complète après le décès de Marguerite LECLERC, sa sépulture ayant eu lieu à Sainte-Famille le 24 janvier 1705. A ce moment, neuf héritiers peuvent prétendre à la succession: les sept enfants LEBLOND et les deux filles RABOUIN. Pour comprendre plus aisément toutes les transactions qui suivent, veuillez vous reporter au Tableau I.

PREMIER PARTAGE

3 août 1693 - Vente par Marie-Madeleine LEBLOND et Nicolas LEROY à Catherine LEBLOND et Jean RIOU (portion 2)9

Ce contrat de vente est écrit par le notaire Louis CHAMBALON à Québec et comporte une ratification par M.-Madeleine LEBLOND en date du 13 octobre 1693. L'objet de vente est "La septiesme partye en la moistié d'une terre et habitation size et sittuée en la paroisse de la Sainte famille". Cette terre mesure trois arpents, bornée d'un côté par celle de Claude GUYON et, de l'autre côté, par celle de Pierre ASSELIN. En plus du coût de la vente, au montant de trois cents livres, l'acquéreur sera responsable des cens et rentes au prorata du total.

14 mars 1697 - Vente par Catherine LEBLOND et Jean RIOU à Jean LEBLOND (portion 1 et 2)10

Jean RIOU et Catherine LEBLOND, demeurant depuis un an à la Seigneurie des Trois-Pistoles, profitent d'un voyage dans la région de Québec pour se départir de leurs possessions à l'Île d'Orléans. Ils avaient échangé le 15 mars 16969 une terre de trois arpents à Saint-François contre la Seigneurie des Trois-Pistoles. Ils possédaient également une autre terre de trois arpents à Saint-François ainsi que deux parts d'héritage provenant du décès de Nicolas LEBLOND dont la portion 2 achetée le 3 août 1693. Le même jour, chez le notaire Charles RAGEOT à Québec, ils vendent la terre de Saint-François à leur soeur et à leur beau-frère, Marie LEBLOND et Pierre MARTI-NEAU ainsi que les portions 1 et 2 à Jean LEBLOND, consistant en "deux parts de la septiesme partie en lad. moitie dhabitation". Le coût est de quatre cent cinquante livres qui ont déjà été payées par Jean-Baptiste LEBLOND.

29 mars 1702 - Vente par Marie LEBLOND et Pierre MARTINEAU à Jean-Baptiste LEBLOND (portion 6)10

Marie LEBLOND et son époux Pierre MARTINEAU ainsi que Jean-Baptiste LE-BLOND se rendent à nouveau chez le notaire Charles RAGEOT à Québec. Ils viennent confirmer la vente de "la quatorziesme partye" d'une terre échue à Marie LEBLOND par le décès de son père. Jean-Baptiste leur avait déjà payé la somme de deux cents livres "En argent monnoye et monnoye de cartes ayant cours en ce pays".

30 septembre 1704 - Vente par Martin et Nicolas LEBLOND à Jean LEBLOND (portions 3 et 7)11

En cette fin de septembre 1704, Nicolas, Martin et Jean-Baptiste LEBLOND se donnent rendez-vous à Québec chez le notaire Jacques BARBEL. Nicolas (fils) demeure à Sainte-Famille, le deuxième voisin de Jean-Baptiste au nord-est. La terre entre les deux frères appartient aux héritiers de Pierre ASSELIN dont la veuve, Louise BAU-CHER, a épousé Nicolas en 1696. Quant à Martin, il est dit demeurant "ala Coste et seigneurye de ladurantaye". Nicolas et Martin sont héritiers pour "chacun un septedans La moittié dune habitaon" leur appartenant à la suite du décès de leur père. Jean-Baptiste a précédemment payé cinq cents livres dont trois cents livres à Nicolas et deux cents livres à Martin.

28 septembre 1706 - Echange entre Nicolas DROUIN et Marie LOIGNON et Joseph LEBLOND (portions 5 et 12) et

5 octobre 1706 - Vente par Nicolas DROUIN à Jean-Baptiste LEBLOND (portions 5 et 12)12

Un échange de terres se paraphe chez le notaire Louis CHAMBALON à Québec. Joseph LEBLOND profite de cet échange pour acquérir une terre de trois arpents et trois perches (terre #17b) à Sainte-Famille. L'échange avec donation et vente se fait avec son futur beau-père. Joseph LEBLOND cède quatre perches et deux pieds (cinq pieds en réalité) tandis que Nicolas DROUIN cède l'équivalent de quatre perches et deux pieds, dote sa fille Catherine de dix perches et cinq pieds en considération du futur mariage et vend dix-huit perches, pour un total de trois arpents et trois perches.

Une semaine plus tard, Nicolas DROUIN vend la septième partie d'une terre de trois arpents et des bâtiments ci-dessus construits à Jean-Baptiste LEBLOND, frère de son futur gendre Joseph LEBLOND. Cette vente est faite sous la plume du notaire Etienne JACOB, dans la maison de Jean-Baptiste LEBLOND. La transaction est faite au coût de cinq cents livres et à condition que le mariage prévu entre Joseph LEBLOND et Catherine DROUIN ait lieu.

27 octobre 1707 - Echange entre Marie-Madeleine LEBLOND et Nicolas LEROY et Jean-Baptiste LEBLOND (portion 9)*

A cette date, Jean-Baptiste, qui vit sur le bien paternel avec sa seconde épouse Thérèse LETOURNEAU, se déplace à nouveau chez le notaire CHAMBALON pour y rencontrer sa soeur Marie-Madeleine et son beau-frère Nicolas LEROY. La transaction consiste en un échange de terres par lequel Jean-Baptiste acquiert "La sept. partie en la moistié dune terre et habitation" ayant comme voisins Gervais GUYON et les héritiers de Pierre ASSELIN. On y apprend que les cens et rentes sont de cinq livres et trois sols au total.

En échange, Jean-Baptiste LEBLOND cède à Nicolas LEROY et à Marie-Madeleine LEBLOND une terre de trois arpents sur quarante arpents de profondeur située dans la

seigneurie de Ladurantaye (Saint-Vallier), qu'il avait acquise de René FAVREAU le 14 mars 1698¹⁰ pour la somme de trois cent quarante livres. Le même jour, Nicolas LEROY et son épouse font donation⁹ de cette terre à leur fils Etienne LEROY âgé de dix-sept ans. Il y a quatre ou cinq arpents de terre en valeur (à la pioche) et une petite maison de quinze pieds sur treize. Les voisins sont René COCHON et Alexandre ALLAIRE.

7 novembre 1708 - Vente par Nicolas LEBLOND à Jean LEBLOND (portion 10)11

Autre voyage à Québec mais cette fois chez le notaire Jacques BARBEL où sont présents Nicolas et Jean-Baptiste LEBLOND pour officialiser la vente d'une part dans "La moittié dans habitaon scise et scituee en lad. Isle et comte St Laurans". Nicolas vend donc à son frère sa part d'héritage lui étant échue par le décès de leur mère Marguerite LECLERC. Les voisins sont Gervais GUYON et les héritiers de Pierre ASSELIN. Jean-Baptiste a déjà payé la somme de trois cents livres à Nicolas, ce dernier s'obligeant à donner ces trois cents livres à François FRICHET à qui il doit encore trois cent quatre-vingt-deux livres à la suite de l'achat de sa terre à l'Île d'Orléans.

14 mars 1709 - Vente par Marie LEBLOND et Pierre MARTINEAU à Jean LEBLOND (portion 13)12

En cette journée de tournée du notaire Etienne JACOB sur l'Île d'Orléans, Jean-Baptiste LEBLOND invite sa soeur Marie et son époux Pierre MARTINEAU dans sa maison de Sainte-Famille. Ces derniers vivent à Saint-François à la limite est de Sainte-Famille. Le notaire rédige un contrat de vente par lequel Jean LEBLOND fait l'acquisition de "deux perches et deux pieds et demy de terre de largeur", provenant "d'une partye de quinze perches de terre de largeur, apartenant a la ditte marguerite leclerc par Son droict de communautte quelle avoit de Son vivant avec ledit deffunct nicolas leblond". Le prix de la vente est de trois cents livres dont cent livres sont payées en présence du notaire "en monoye de cartes". De plus ce contrat nous fait connaître l'obligation pour Jean-Baptiste LEBLOND d'"estre tenu Envers les heritiers du deffunct Jean Rabouin second mary de laditte marguerite leclerc". Nous verrons plus loin que Jean-Baptiste a dû acheter "les prétentions" à l'héritage de Marguerite LECLERC à Marguerite et Jeanne RABOUIN, ses demi-soeurs.

27 juillet 1709 - Vente par Martin LEBLOND à Jean LEBLOND (portion 14)12

Au cours de l'été 1709, Martin et Jean-Baptiste traversent le bras nord du fleuve Saint-Laurent et se rendent chez le notaire Etienne JACOB à Beaupré. Ils s'en vont transiger la vente de "deux perches et deux pieds et demy ou Environ de terre de largeur scituée en laditte paroisse de ste famille", héritage transmis à Martin par le décès de sa mère à qui appartenait un arpent et demi "pour son droict de communaute avec ledit deffunct nicolas leblond". Le coût de la vente est de deux cent quatrevingt-dix livres dont cent cinquante ont déjà été payées par Jean-Baptiste à Martin LEBLOND.

25 juin 1718 - Vente par Marguerite RABOUIN et Noël LEROY, Jeanne RABOUIN et Etienne CORRIVEAU à Jean LEBLOND (portions 15 et 16)13

Au début de l'été 1718, Jean-Baptiste se retrouve en la seigneurie de Ladurantaye, paroisse Saint-Jacques et Saint-Philippe (devenue par la suite Saint-Vallier), dans la maison de son beau-frère Etienne CORRIVEAU, époux de Jeanne RABOUIN, sa demisoeur. Sont aussi présents son autre demi-soeur, Marguerite RABOUIN, épouse de Noël LEROY, ainsi que Joseph VOYER, curé, et Louis-Joseph MOREL, seigneur du lieu,

Jeanne et Marguerite vendent à Jean LEBLOND "toutes les pretansions que led. leroy et led. corivaux a cause de leurs femmes pensent avoir et pretandre dans les successions de defunt Jean rabouin et marguerite leclerc". Jean-Baptiste paie comptant à chacun la somme de cent quarante livres "en cartes monois ayants cours dans le pais".

Date indéterminée - Vente des RIOUX à François et Basile ASSELIN (portion 8)14

Après le décès de François ASSELIN (père), second mari de Marguerite AMAURY, veuve de Jean-Baptiste LEBLOND, lors du partage de la terre fait le 28 octobre 1762, nous apprenons que cette portion d'héritage de Catherine LEBLOND a été vendue à François et Basile ASSELIN, enfants de François et de Marguerite AMAURY. Nous y reviendrons plus loin.

Héritage de Jean-Baptiste LEBLOND (portions 4 et 11)

Ces deux portions de terre de deux perches et deux pieds et demi chacune correspondent aux parts d'héritage appartenant à Jean-Baptiste LEBLOND par suite des décès de son père Nicolas LEBLOND en 1677 et de sa mère Marguerite LECLERC en 1705.

DEUXIEME PARTAGE

Jean-Baptiste LEBLOND s'est marié à trois reprises: 1° le 8 mai 1702 avec Cécile ROCHERON qui décède le 10 décembre de la même année, probablement victime de "picotte", sans laisser de descendance; 2° le 25 juin 1703 avec Thérèse LETOURNEAU dont il a cinq filles dont trois vivront et prendront époux (Marie-Thérèse, Agnès et Marie-Josèphe), alors que Thérèse s'éteindra le 24 juillet 1710; 3° le 30 août 1711 avec Marguerite AMAURY, soeur de Françoise qui épousera en 1725 Nicolas LEBLOND, fils de Nicolas et neveu de Jean-Baptiste. De cette troisième union, Jean-Baptiste sera père de quatre enfants, soit une fille qui prendra époux et trois garçons dont seulement Jean-Baptiste (fils) se mariera. Donc sa descendance se limite à quatre filles et un garçon, ce dernier s'en allant très tôt (vers 1737) à Saint-Vallier où réside déjà sa demi-soeur Marie-Josèphe, épouse de Pierre BOLDUC.

Quelque huit mois après avoir complété l'achat de toutes les parts du premier partage, sauf une, Jean-Baptiste LEBLOND décède le 18 et est inhumé le 19 avril 1719 à Sainte-Famille I.O., laissant sa troisième épouse avec six enfants vivants, soit trois du deuxième lit et trois du troisième. L'avant-dernier, Jacques, décédera en 1735 à l'âge de dix-huit ans. Le partage des biens se fera donc en sept parts, Marguerite AMAURY héritant d'une "part d'enfant" tel que convenu par son contrat de mariage. Les autres héritiers sont Marie-Thérèse LEBLOND, future épouse de Jean-Baptiste DUPONT le 9 novembre 1723; Agnès LEBLOND, future épouse de Louis BOLDUC et Marie-Josèphe LEBLOND, future épouse de Pierre BOLDUC, toutes deux mariées le 24 mai 1728; Jean-Baptiste LEBLOND qui épousera Marie-Madeleine FORTIER le 26 novembre 1736; Jacques LEBLOND qui décédera en 1735 sans alliance et Marguerite LEBLOND, future épouse de Jacques MENEUX-CHATEAUNEUF le 15 février 1740.

Marguerite AMAURY ayant épousé, le 28 septembre 1719, François ASSELIN, fils de feu Pierre ASSELIN et de feue Louise BAUCHER, neveu de son premier mari, et ayant eu sept enfants ASSELIN dont quatre vécurent (Marthe, François, André et Basile), c'est donc ce François ASSELIN qui cherchera à s'approprier les différentes parts d'héritage des enfants LEBLOND. Avec tout ce monde impliqué dans des transactions, ventes et donations et avec quelques erreurs de chiffres concernant la largeur des portions de terre, la reconstitution s'avère un peu plus difficile. En plus de devenir propriétaire de la terre des LEBLOND, François ASSELIN a également réuni

toutes les parts provenant de ses parents, ces deux terres étant contiguës, ce qui lui fait donc une terre de cinq arpents ou cinquante perches. Pour suivre ces transactions, reportez-vous aux Tableaux II et III.

Le compte des communautés de feu Jean LEBLOND et de feue Thérèse LETOUR-NEAU ainsi que de feu Jean LEBLOND et de Marguerite AMAURY¹¹ écrit par le notaire Jacques BARBEL nous donne la répartition des parts laissées par Thérèse LETOURNEAU en date du 31 décembre 1711 et par Jean-Baptiste LEBLOND en date du 12 juillet 1720. L'étendue totale de la terre est de vingt-sept perches, quinze pieds et six pouces car il n'avait pu acquérir avant son décès la portion de Catherine LEBLOND, sa soeur, d'une largeur de deux perches, deux pieds et six pouces.

L'héritage provenant de Thérèse LETOURNEAU totalise huit perches, dix pieds et quatre pouces, ce qui signifie que chacun des enfants du premier lit reçoit deux perches, quinze pieds, cinq pouces et cinq lignes de terre de largeur. Jean-Baptiste laisse aux enfants des premier et deuxième lits une portion de terre de dix-sept perches, treize pieds et huit pouces de largeur, ce qui fait pour chacun deux perches, dix-sept pieds, trois pouces et cinq lignes. Marguerite AMAURY possède le reste de la terre, soit une perche, neuf pieds et six pouces en raison de sa "part d'enfant" qui lui était réservée par son contrat de mariage.

Voyons maintenant les différentes transactions qui ont abouti à une possession presque complète de cette terre par la famille de François ASSELIN.

19 août 1711 - Contrat de mariage de Jean-Baptiste LEBLOND et de Marguerite AMAURY (portion 8)9

A la suite du décès de son fils Jacques LEBLOND le 14 février 1735, Marguerite AMAURY retient pour elle cette portion de terre comme étant son douaire à elle accordé lors de son mariage. Ce renseignement nous est connu par l'inventaire des biens de feu François ASSELIN et de Marguerite AMAURY du 28 octobre 1762¹⁴.

21 août 1719 - Contrat de mariage de François ASSELIN et de Marguerite AMAURY portion 10)15

Dans ce contrat de mariage passé à Québec dans la maison du Sr Pierre JOLY, maître boulanger, nous apprenons que "Pour La bonne amitie que la future Epouse a pour le futur Epoux et pour recompenser son ... et Soins qil prendra d'elle et de ses Enfants Elle luy a faict par ces pntes donnation Entre vifs" ... "de telle part et portion de tous ses autres meubles Conquets Immeubles". Elle donne donc à son futur époux sa "part d'enfant" qui lui était échue par le décès de son premier mari.

1er juillet 1727 - Vente par Marie-Thérèse LEBLOND et Jean-Baptiste DUPONT à François ASSELIN (portion 1)14

Ce contrat de vente a été effectué par le notaire Louis PICHET et demeure introuvable. Son existence est toutefois connue par l'inventaire des biens de feu François ASSELIN du 28 octobre 1762. Il y était fait mention d'une vente "dun demi arpent de frond Sur La ditte profondeur".

19 mars 1729 - Donation par Agnès LEBLOND et Louis BOLDUC à François ASSELIN (portion 3)¹⁶

Le notaire Joseph JACOB se présente en la maison de Louis BOLDUC et d'Agnès LEBLOND, résidant à Beaupré (Saint-Joachim), alors qu'Agnès achève sa première

grossesse. JACOB rédige un acte de donation par lequel son mari et elle donnent "cinq perches de terre de largeur" ... "situe dans La paroisse de La ste famille sur les heritages de feu jean leblond et therese Letourneau" à François ASSELIN, deuxième époux de Marguerite AMAURY, sa belle-mère. Agnès n'avait que douze ans lorsque son père est décédé et c'est certainement chez François ASSELIN qu'elle est demeurée jusqu'à son mariage en 1728, ce qui expliquerait bien cette donation. Agnès appose sa signature et c'est la première fois, depuis l'ancêtre Nicolas, qu'un descendant nous montre qu'il savait écrire et signer.

27 juin 1735 - Vente par Marie-Josèphe LEBLOND et Pierre BOLDUC à François ASSELIN et Marguerite AMAURY (portion 5)13

A cette date, François ASSELIN et Marguerite AMAURY traversent le fleuve et se retrouvent chez le notaire René GASCHET à Saint-Vallier en présence de leur belle-fille Marie-Josèphe LEBLOND et son époux Pierre BOLDUC, cousin de Louis BOLDUC. François est venu acheter "un demy arpen de terre de frond ... faisant partie dune terre de trois arpans de frond ... Joygnant du coste du nordest aux acquereurs et au suroits gervais dion", "advenu et echeu auxd. vendeurs par la mort de defunt Jean leblon et de defunte Theresse letourneau", "lequel demy a avoir et prendre sur ladterre ou Il echerra atendu que la terre na Jamais estée separée". Le prix de la vente est de six cents livres dont trois cent cinquante-neuf sont payées comptant.

15 mars 1741 - Vente de Jean-Baptiste LEBLOND à François ASSELIN (portion 7)14

Cette vente nous est également connue par l'inventaire du 28 octobre 1762, le contrat écrit par Louis PICHET demeurant introuvable. Il y était fait mention d'une portion de terre de deux perches, treize pieds et cinq pouces de largeur.

8 novembre 1744 -Vente par Marguerite LEBLOND et Jacques MENEUX à François ASSELIN (portion 9)14

Ce contrat du notaire PICHET étant introuvable, son existence nous est aussi connue par le même inventaire de 1762. Marguerite LEBLOND vend alors à son beaupère sa portion de terre, égale à la précédente.

Dates indéterminées - Vente par Jean-Baptiste DUPONT, Louis BOLDUC et "les RIOUX" à François et Basile ASSELIN (portions 2,4 et 11)14

Ces différentes ventes concernent le reste des portions d'héritage de Marie-Thérèse LEBLOND-DUPONT et d'Agnès LEBLOND-BOLDUC, soit des terres de quatorze pieds et huit pouces chacune. Cela nous est connu par le partage des biens de feu François ASSELIN fait également le 28 octobre 1762.

Ce document nous est très précieux car il nous apprend que la reconstitution intégrale de la terre de l'ancêtre Nicolas LEBLOND a été complétée. En effet François et Basile ASSELIN, fils de François, auraient acquis "des RIOUX" les deux perches, deux pieds et six pouces qu'il manquait pour égaler les trois arpents de la concession originale. Des recherches ultérieures nous permettront peut-être de mettre la main sur ces contrats, du moins nous l'espérons.

Une retardataire - (portion 6)

Comme Marie-Josèphe LEBLOND, épouse de Pierre BOLDUC n'a pas encore vendu le petit bout de terrain lui restant de son héritage, elle est toujours propriétaire de quatorze pieds et huit pouces de terre de largeur. Donc la famille ASSELIN a presque

totalement acquis la terre de l'ancêtre Nicolas LEBLOND, à l'exception des portions 6 et 8.

EPILOGUE

A la suite du décès de François ASSELIN et du partage immédiat de l'avoir de Marguerite AMAURY, les descendants des ancêtres Nicolas LEBLOND et Marguerite LECLERC ne possèdent plus qu'une très mince bande de terre sur la concession originelle. Le partage du 28 octobre 1762¹⁴ ne laissant que six perches et dix pouces de terre aux LEBLOND, soit deux perches, dix pieds et deux pouces à Jean-Baptiste ainsi qu'à Marguerite LEBLOND et seize pieds et six pouces à Marie-Josèphe LEBLOND. Comme des LEBLOND vécurent à l'Île d'Orléans jusqu'en 1950, cette présence a été assurée par les descendants du fils aîné de l'ancêtre, soit Nicolas, époux de Louise BAUCHER, veuve de Pierre ASSELIN et mère de François ASSELIN. Les descendants de Jean-Baptiste se sont surtout répandus dans les régions de Bellechasse et de la Beauce.

La terre ancestrale des LEBLOND fut donc incorporée au patrimoine familial des ASSELIN. François ASSELIN, beau-fils de Nicolas LEBLOND (fils) et époux de Margue-rite AMAURY, veuve de Jean-Baptiste LEBLOND, a unifié les terres de son grand-père David ASSELIN et de Nicolas LEBLOND. Au moment de son décès, il possédait donc près de quatre arpents et demi de terre contigus. Les six perches manquantes pour compléter les cinq arpents ne tarderont sûrement pas à devenir la propriété de la famille ASSELIN. Les liens entre les familles LEBLOND et ASSELIN ont été très proches, même entremêlés, pendant plus de soixante ans, faisant que des enfants ASSELIN furent élevés par des LEBLOND et des enfants LEBLOND par des ASSELIN. Les deux terres ont même été réunies.

Bibliographie

- 1. SGQ, *L'Ancêtre*, Vol. 11, Nº 8, avril 1985, pp. 293-303, par Denis Leblond.
- 2. SGQ, L'Ancêtre, Vol. 15, No 4, décembre 1988, pp. 123-134 et No 5, janvier 1989, pp. 183-190, par Ron Leblond.
- 3. Trudel, Marcel. Le Terrier du Saint-Laurent en 1663, Editions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1973, pp. 19-58.
- 4. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1949-1951, Les terres de Sainte-Famille I.O., Imprimeur de Sa Majesté la Reine, p. 186, 194-196.
- 5. Greffe François Badeau, 2 avril 1656 (Nº 18).
- 6. Greffe Jean-Baptiste Peuvret, 25 mars 1658 (Nº 17).
- 7. Greffe Paul Vachon, 23 février 1679 (Nºs 838 et 83812).
- 8. Greffe Claude Auber, 11 septembre 1661 (No 88), 7 mars 1678 (No 419).
- 9. Greffe Louis Chambalon, 29 septembre 1692 (N° 113), 3 août 1693, (N° 296), 15 mars 1696 (N° 1055), 28 septembre 1706 (N° 3412), 27 octobre 1707 (N° 3601 et 3603), 19 août 1711 (N° 4206).
- 10. Greffe Charles Rageot, 14 mars 1697 (No 15), 14 mars 1698 (No 31), 29 mars 1702 (No 444).
- 11. Greffe Jacques Barbel, 30 septembre 1704 (N° 35), 7 novembre 1708 (N° 144), 12 juillet 1720 (N° 523).
- 12. Greffe Etienne Jacob, 5 octobre 1706 (No 1153), 14 mars 1709 (No 1324), 27 juillet 1709 (No 1342).
- 13. Greffe René Gaschet, 25 juin 1718 (No 179), 27 juin 1735 (No 639).
- 14. Greffe Antoine Crespin, 28 octobre 1762 (No 1959 et 1960).
- 15. Greffe Jean-Etienne Dubreuil, 21 août 1719 (Nº 1282).
- 16. Greffe Joseph Jacob, 19 mars 1729 (No 94).

TABLEAU I
Partage de la terre de Nicolas Leblond

S-O (Claude Guyon)

1677	1-Catherine		à Jean Leblond C. Rageot, 14 mars 1697
	2-MMadeleine	à Jean Riou Chambalon, 3 août 1693	à Jean Leblond C. Rageot, 14 mars 1697
	3-Nicolas		à Jean Leblond Barbel, 30 août 1704
	4-Jn-Baptiste		héritage
	5-Joseph	à Nicolas Drouin Chambalon, 28 sept. 1706	à Jn-Baptiste Leblond E. Jacob, 5 oct. 1706
	6-Marie		à Jean Leblond C. Rageot, 29 mars 1702
	7-Martin		à Jean Leblond Barbel, 30 sept. 1704
1705	8-Catherine		à Basile et François Asselin (indéterminé)
	9-MMadeleine		à Jn-Baptiste Leblond Chambalon, 27 oct. 1707
	10-Nicolas		à Jean Leblond Barbel, 7 nov. 1708
	11-Jn-Baptiste		héritage
	12-Joseph	à Nicolas Drouin Chambalon, 28 sept. 1706	à Jn-Baptiste Leblond E. Jacob, 5 oct. 1706
	13-Marie		à Jn-Baptiste Leblond E. Jacob, 14 mars 1709
	14-Martin		à Jean Leblond E. Jacob, 27 juil. 1709
	15-M. Rabouin 16-J. Rabouin		à Jean Leblond Gaschet, 25 juin 1718

N-E (Héritiers Pierre Asselin)

Tableau II

Partage de la terre de Jean-Baptiste Leblond

S-O (Gervais Guyon)

***************************************	M. Thérèse Leblond		
Thérèse			
Létourneau	2pe. 15pi. 5po. 5li.	M. Thérèse Leblond	
	Agnès Leblond		
8pe. 10pi. 4po.	0mg 15mi 5mg 51i	5pe. 14pi. 8po. 10li	
Barbel	2pe. 15pi. 5po. 5li.		
	MJosèphe Leblond		
31 déc. 1711			
	2pe. 15pi. 5po. 5li.	Agnès Leblond	
	M. Thérèse Leblond	ngias bestond	
Jn-Baptiste		5pe. 14pi. 8po. 10li.	
Leblond	2pe. 17pi. 3po. 51i.		
Lebiona	Agnès Leblond		
8pe. 15pi. 10po.			
	2pe. 17pi. 3po. 5li.	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
Barbel	M. Josèphe Leblond	M. Josèphe Leblond	
12 juillet 1720	n. vosepie bestoid	5pe. 14pi. 8po. 10li.	
	2pe. 17pi. 3po. 5li.		
	Jn-Baptiste Leblond	Jn-Baptiste Leblond	
Jn-Baptiste			
Leblond	2pe. 17pi. 3po. 5li.	2pe. 17pi. 3po. 5li.	
Lebiona	Jacques Leblond	Jacques Leblond	
8pe. 15pi. 10po.	0.004.000	100400	
- 1 1	2pe. 17pi. 3po. 5li.	2pe. 17pi. 3po. 5li.	
Barbel	Marguerite Leblond	Marguerite Leblond	
12 juillet 1720	1223402100		
,	2pe. 17pi. 3po. 5li.	2pe. 17pi. 3po. 5li.	
Marguerite Amaury	Marguerite Amaury	Marguerite Amaury	
19 août 1711	1pe. 9pi. 6po.	1pe. 9pi. 6po.	
Catherine		Catherine Leblond	
Leblond		2pe. 2pi. 6po.	
(héritage)		-	

N-E (Héritiers Pierre Asselin)

TABLEAU III

Terre de la famille Asselin

S-O (G. Guyon, Louis Létourneau)

	1- à François Asselin Pichet, ler juillet 1727
M. Thérèse Leblond 5pe. 14pi. 8po. 10li.	
	2- à François et Basile Asselin
	3- à François Asselin J. Jacob, 19 mars 1729
Agnès Leblond 5pe. 14pi. 8po. 10li.	
	4- à François et Basile Asselin
	5- à François Asselin Gaschet, 27 juin 1735
M. Josèphe Leblond 5pe. 14pi. 8po. 10li.	
	6- à MJosèphe Leblond
Jn-Baptiste Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li.	7- à François Asselin Pichet, 15 mars 1741
Jacques Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li.	8- à Marguerite Amaury Chambalon, 19 août 1711
Marguerite Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li.	9- à François Asselin Pichet, 8 nov. 1744
Marguerite Amaury 1pe. 9pi. 6po.	10- à François Asselin Dubreuil, 21 août 1719
Catherine Leblond 2pe. 2pi. 6po.	11- à François et Basile Asselin (indéterminé)

N-E (François Asselin)

* * * * * * * * *

VISITE DES ARCHIVES HISTORIQUES DU SEMINAIRE DE QUEBEC

Sous la direction de l'abbé Laurent TAILLEUR, près de quarante personnes ont visité les Archives du Séminaire de Québec le 18 octobre dernier. Voici pour le bénéfice de tous les membres quelques notes historiques et le sommaire des fonds principaux du Séminaire.

Les débuts

Le Séminaire de Québec et ses archives, peut-on dire, ont vu le jour la même année, en 1663, date de la fondation de l'institution par Mgr de LAVAL.

Un des premiers règlements du Séminaire de Québec, rédigé avant 1682, parle d'un coffre à deux clefs pour titres et papiers du Séminaire, "que l'on y conservera soigneusement, et dont il y aura un inventaire qui contiendra l'ordre dans lequel ils sont pour les trouver plus facilement quand on en aura besoin". ASQ, Séminaire 95, nº 5, p. 21.

Un inventaire fait en 1687 par l'abbé Charles GLANDELET énumère et décrit 1 506 pièces ou séries distinctes, ce qui représente déjà un volume d'archives considérable.

Le développement

Par la suite, au fil des ans, les documents institutionnels continuent de s'entasser dans les voûtes qu'il faut parfois agrandir. Ils proviennent du Séminaire et de ses oeuvres (Petit et Grand Séminaire).

Avec la fondation de l'Université Laval en 1852 et le retentissement des cours d'histoire du Canada de l'abbé Jean-Baptiste FERLAND, les archives prennent un essor considérable. Elles s'enrichissent de pièces et de fonds nouveaux. On reçoit des dons (documents Faribault à titre d'exemple), on fait faire des copies aux archives de Paris et de Rome, on achète des manuscrits et des cartes géographiques documentaires.

Le travail systématique d'inventaire analytique, de classement et de rangement s'organise. De 1863 à nos jours, ce sont des centaines de mille fiches thématiques et chronologiques qui sont créées pour constituer l'instrument de recherche de base que les chercheurs pourront utiliser par la suite.

Les fonds

On estime à 380 mètres linéaires la quantité d'archives manuscrites, à plus de 3 000 le nombre de cartes et plans, à plus de 36 000 le nombre de photographies.

Les archives du Séminaire de Québec se divisent en quatre grands ensembles de fonds:

1. Fonds Séminaire, divisé en 18 séries, comprend: des manuscrits (1500 à nos jours) des cartes et plans (1500 à nos jours) des photographies (1850 à nos jours).

1. Fonds Séminaire

- Série CARTES ET PLANS: plus de 3 050 1.1
- Série PHOTOS: plus de 40 000 1.2
- Série "A": cahiers d'honneur de l'Académie Saint-Denys 1.3
- 1.4 Série "B": bulletins des élèves du Petit Séminaire de Québec
- Série "C": livres de compte du Séminaire 1.5
- Série "E": cahiers de l'administration scolaire du Petit Séminaire de Québec 1.6
- 1.7 Série "M": cahiers de cours manuscrits
- Série "MS": journal du Séminaire, cahiers divers 1.8
- Série "S": seigneuries du Séminaire 1.9
- 1.10 Série SEMINAIRE: affaires diverses
- 1.11 Série POLYGRAPHIE: affaires surtout extérieures
- 1.12 Série LETTRES (anciennes et récentes)
- 1.13 Série EVEQUES (relations avec le Séminaire)
- 1.14 Série CHAPITRE (relations avec le Séminaire)
- 1.15 Série MISSIONS (Acadie et Mississipi)
- 1.16 Série CONGREGATION NOTRE-DAME
- 1.17 Série PAROISSES DE QUEBEC (et le Séminaire)
- 1.18 Série PAROISSES DIVERSES (et le Séminaire)
- 2. Fonds Université (1852-1960)
 - 2.1 Série "U": administration et sociétés
 - 2.2 Série UNIVERSITE: administration et correspondance
- 3. Fonds Viger-Verreau (dernier quart du XVIIIº siècle à 1900) (cédé par Jacques Viger et légué par l'abbé Hospice Verreau au Séminaire de Québec)

Série FONDS VERREAU: papiers de Viger et Verreau Série "O": la Saberdache; autres cahiers venant des deux; l'Album Gaspé; les Papiers Haldimand

- 4. Fonds particuliers (1800 à nos jours) (au-delà de 20)
 - 1. René-Ed. Caron: papiers judiciaires
 - 2. Henri-Arthur Scott: correspondance, notes d'histoire
 - 3. Cyrille Gagnon: sermons, notes de théologie
 - 4. Aug.-Honoré Gosselin: manuscrits de ses oeuvres
 - 5. Amédée Gosselin: correspondance, notes d'histoire
 - 6. Arthur Vallée: lettres et notes
 - 7. Georges Bugnet: articles, coupures (langue)
 - 8. T.-Damien Bouchard: lettres et oeuvres
 - 9. Charles Vézina: correspondance et études médicales

 - 10. Honorius Provost: correspondance d'archiviste11. Paul-Eugène Roy: correspondance, sermons, ouvrages
 - 12. Camille Roy: correspondance et compositions
 - 13. Arthur Maheux: correspondance, journal, écrits., etc.
 - 14. Roland Michener: lettres à Arthur Maheux, etc.
 - 15. Edouard Bacquet: papiers judiciaires, etc.
 - 16. Louis-Adolphe Paquet: journal et correspondance
 - 17. Barthélemy Faribault: documents originaux canadiens
 - 18. Edouard-Gabriel Plante: correspondance
 - 19. Charles-Honoré Laverdière: notes et correspondance
 - 20. Henri-Raymond Casgrain: correspondance, etc.

L'accessibilité au public

C'est à Mgr Arthur MAHEUX, archiviste, que revient l'initiative d'ouvrir au public, en 1942, le Centre de documentation des archives du Séminaire. Depuis, sans rendez-vous, les chercheurs y ont accès, du lundi au vendredi, aux heures normales de travail (8h45-16h15). Tél. 692-2843 - Adresse: Musée du Séminaire de Québec, 9, rue de l'Université (4e étage), Québec.

Les activités qui dépendent du centre d'archives

Avec l'autorisation du conseil du Séminaire de Québec, les documents peuvent être publiés, avec ou sans critique, utilisés dans des publications, servir à des expositions ou à la préparation de conférences. On peut, entre autres, dénombrer plus de 25 ouvrages publiés dont la documentation principale fut tirée des documents des archives du Séminaire.

Les instruments de recherche

Bien qu'aucun guide de dépôt ne soit encore disponible sous forme de publication, l'ensemble des fonds est indexé et catalogué. Ce sont donc d'importants fichiers analytiques et chronologiques et de nombreux catalogues qui sont disponibles aux chercheurs.

L'administration et la gestion

En vertu du protocole d'entente intervenu le 11 novembre 1983, le Séminaire de Québec a confié à la Société du Musée du Séminaire de Québec, à titre de dépôt, pour une période de 40 ans, la garde et la possession de ses archives historiques connues sous le nom des Archives du Séminaire de Québec (A.S.Q.), leur mise en valeur et leur accessibilité.

Cette entente stipule que l'administration générale des archives (budget, personnel, horaire) relève ultimement du directeur général de la Société du Musée et que leur gestion et leurs politiques de gestion, établies par le Séminaire en collaboration avec la Société du Musée, sont la seule responsabilité du directeur des archives historiques que le Séminaire de Québec a désigné pour agir en son nom et le représenter.

* * * * * * * * *

L'ANCETRE BRASSET

par André Beauchesne

Une correspondante de la Société de généalogie de Québec, madame MAUDIN, nous apprend que le frère de son grand-père est venu s'établir au Canada vers 1871. Il s'agit de Jacques-Honoré BRASSET, né le 18 septembre 1847 à Vendrennes, en Vendée (Poitou). Celui-ci serait l'ancêtre de ou des BRASSET ou BRASSETTE canadiens.

* * * * * * * * *

L'EVENEMENT DE 1889

Recherche: Jacques Saintonge

Ambroise Lépine et la question des langues au Manitoba

Un représentant de la Presse a rencontré, hier matin, Ambroise LEPINE, arrivé depuis peu de Paris. La célébrité que cet homme s'est acquise dans le Nord-Ouest et la province du Manitoba, lors des deux révoltes, donne un certain intérêt à son opinion sur la question de l'abolition de la langue française dans le Manitoba. M. LEPINE est un bel homme d'au-delà de six pieds, épaules larges et robustes, tempérament nerveux, teint fortement cuivré.

- Je retourne dans le Nord-Ouest, dit-il. Certainement nous devons recourir à l'agitation contre le gouvernement MARTIN; car l'abolition de la langue française est une grande injustice. Mais nous ne voulons recourir à rien autre chose qu'à l'agitation légale. (31 octobre 1889)

Un Canadien de retour de l'Alaska

M. Théophile TARDIF est arrivé dernièrement d'Alaska, Etats-Unis. Ce hardi voyageur a remonté la rivière Yukon (2 500 milles de longueur) et après beaucoup de misères, de privations, il s'est rendu sur la rivière Forty Mile Crook jusqu'au 65° degré pour y chercher de l'or. La rivière était gelée jusqu'à la terre. Ils coupèrent et enlevèrent la glace, firent de gros feux dans les trous, parvenant ainsi à dégeler la terre, qu'ils charroyèrent sur les écorces de la rivière. Au mois de juin, ils lavèrent cette terre qui contenait beaucoup d'or. Ils revinrent par San Francisco où ils partagèrent les quelques mille piastres réalisées après tant de travail, d'anxiété et de privations. (13 novembre 1889)

La nouvelle Académie de Sillery

L'encouragement donné à la nouvelle Académie, ouverte au commencement du mois d'octobre dernier, par les Frères des Ecoles Chrétiennes dans la paroisse de St-Colomb de Sillery, prouve une fois de plus jusqu'à quel point leur enseignement est populaire parmi nous. En effet, la nouvelle institution compte déjà au-dessus de cent élèves.

L'école est située auprès de l'église paroissiale, sur le sommet de la falaise, d'où la vue s'étend sur un paysage de la plus grande beauté. L'édifice en brique est à deux étages, y compris le rez-de-chaussée, avec toit mansarde surmonté d'une jolie coupole. Une allonge ménagée du côté du fleuve permettra de donner dans le besoin, un local très vaste pour les séances académiques, les distributions de prix, concerts, etc. Quant aux frais de réparations et d'installement (sic), ils se sont élevés à la somme de \$2,225.

M. Olivier GIGNAC, entrepreneur de Sillery, dont la soumission était la plus basse, a été chargé d'exécuter les travaux. Cette dépense a été entièrement couverte, grâce à plusieurs dons généreux, et surtout au bazar qui a eu lieu à Sillery au mois de septembre dernier, dont le résultat a de beaucoup dépassé les espérances des dames qui l'avaient organisé. (14 novembre 1889)

Trois enfants périssent dans les flammes

Voici les détails du triste accident qui a eu lieu mardi dernier, à St-Eleuthère, comté de Kamouraska.

Mme David SIROIS partit de chez elle pour aller chez une voisine, par affaire, laissant ses quatre enfants, dont l'aîné a cinq ans, seuls à la maison. Le plus jeune des enfants est au berceau. Pendant son absence, une étincelle s'échappa du poële, et mit le feu à des copeaux sur le plancher; le feu se communiqua rapidement à la maison qui fut incendiée avec les enfants qui l'habitaient. Trois des malheureuses victimes étaient couchées dans un lit entassées les unes par-dessus les autres, et à demi consumées.

Un fait d'admirable dévouement a dû se passer pendant l'incendie, car on a retrouvé le chien sur le corps des victimes, comme si le pauvre animal avait voulu les protéger contre le feu. L'enfant qui était dans le berceau a été presqu'entièrement brûlé.

Le révd. M. BEGIN, curé de la paroisse, a refusé de faire l'inhumation des victimes, avant qu'une enquête soit faite sur les causes de cet horrible accident.

Un contraste

Les cultivateurs en 1789. - L'homme était à la charrue, la femme à l'étable; le garçon à la grange; la fille filait, et tous les comptes étaient payés.

Les cultivateurs en 1889. - Le mari est au village; la femme est fatiguée; la fille est endimanchée; le fils frotte le harnais argenté et fait reluire le quatre roues; les hypothèques vont leur train jusqu'à ce que la propriété soit mangée. (25 novembre 1889)

Triste drame sur l'Ile Rouge - Le gardien d'un phare meurt à son poste

Une dépêche de Trois-Pistoles dit que les gardiens de phare sur le St-Laurent sont obligés de rester à leur poste jusqu'en décembre de chaque année. Tout le monde connaît aussi la position de l'Île Rouge en face de Tadoussac au Nord et de l'Île Verte au Sud.

M. Elzéar FRASER, de Trois-Pistoles, gardien de ce phare, est mort ces jours derniers dans de bien pénibles circonstances. M. FRASER avait tout préparé pour ses quartiers d'hiver et il se préparait à laisser l'Île Rouge pour revenir comme d'habitude passer l'hiver à Trois-Pistoles, lorsqu'il tomba soudainement malade.

Incapable d'entreprendre la traversée à cause des glaces et du vent, il commença à faire allumer par le seul homme qu'il avait avec lui, M. Alfred COTE, de l'Ile Verte, des feux de signaux et à faire hisser des pavillons de détresse.

Vers le 20 novembre, ces signaux furent aperçus de l'Île Verte. Mais le temps était impossible. Les glaces étaient amoncelées et le vent faisait rage. Cependant, ces deux hommes là ne pouvaient rester sans secours et il fallait coûte que coûte aller leur porter aide.

On résolut donc de tenter des efforts désespérés. MM. Marcellin COTE, Pierre Théodore FRASER et Pitre FRASER, fils de Daniel, se mirent en devoir de se rendre à l'Île Rouge. La barge fut mise à l'eau et le cap sur l'Île Rouge. Mais les éléments conjurés devaient l'emporter sur la bravoure et le courage des hardis marins. Et les signaux de détresse se faisaient toujours au large, sur l'Île Rouge. Chaque soir se montrait aux marins de l'Île un feu énorme qui était un appel suprême, une supplication dernière.

Enfin, le 5 décembre, les deux jeunes FRASER dont nous avons parlé plus haut, avec M. Daniel FRASER, ancien second à bord du bâtiment de lumière (Floating Light), se mirent en devoir de lutter encore contre les éléments. Ils étaient décidés à tout. Le courage aidant, ils réussirent à gagner l'île, exténués de fatigue.

M. FRASER se tordait sur son lit de douleurs depuis près de quinze jours, n'ayant pour tout garde malade que son compagnon Alfred COTE qui était obligé de voir à allumer les feux de la mer, rentrer l'eau et le bois et faire la cuisine. Il ne fallait pas tarder: M. FRASER était dangeureusement malade et il demandait d'ailleurs à se faire conduire dans sa famille pour y mourir content.

On prit le malade, on le plaça entre deux matelas bien chauds, et il fut mis au fond du canot. La neige commença à tomber, puis le vent se mit de la partie. Il fallut retourner à l'Île Rouge, mais non sans périls et c'est à force d'énergie et de hardiesse courageuses que les marins reprirent terre vers les sept heures du soir. Il y avait plus de huit heures qu'ils naviguaient au milieu des glaces, au sein du vent et de la neige.

Le pauvre malade se résigna à son sort, il parla de sa pauvre femme et de ses chers petits enfants qu'il ne pourrait plus revoir ici bas, auxquels il ne lui était pas permis de donner ce baiser suprême, cette dernière caresse qui clôt une existence paisible; puis l'agonie commença. Dieu évita les longueurs atroces de l'heure dernière. Entouré de ses trois sauveteurs et de son compagnon fatigué, brisé, malade n'ayant pas dormi depuis plus de quinze jours et n'ayant pas cessé de souffrir horriblement, il expira vers le matin, un samedi.

Le lendemain son corps était rendu à l'Île Verte où on l'ensevelit, et lundi matin, le train déposait le cercueil à Trois-Pistoles, où restent les nombreux membres de sa famille. M. FRASER a été enterré à Trois-Pistoles mercredi matin, 11 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de tous les côtés. Les porteurs de cordons étaient MM. Ths. P. PELLETIER, J.Ed. BARRY, capt., Trefflé DELISLE, Napoléon RIOUX, J.A. LAVIGNE et Dav. DAMOUR. Le deuil était conduit par MM. H. SIMARD, M. D., St-Jean-Port-Joli, Cy. Duberger, Edgar Duberger et les deux fils du défunt, George et Daniel. (14 décembre 1889)

Enfant brûlé vif

Un terrible accident est arrivé mardi chez M. Calixte GOBEIL, à Trois-Rivières. Pendant que la mère était occupée à étendre du linge dans un grenier, une de ses petites filles voulut faire un feu à l'étage inférieur. Les flammes atteignirent ses vêtements et l'enveloppèrent en un instant de la tête aux pieds. Attirée par des cris, la mère affolée se précipita au secours de son enfant et parvint à éteindre les flammes en se brûlant elle-même gravement les mains et les bras. Malheureusement la pauvre victime avait été mortellement atteinte et la chair tombait par lambeaux quand on la transporta sur son lit. Malgré les soins les plus empressés, elle mourut mercredi aprèsmidi après avoir enduré d'horribles souffrances. (16 décembre 1889)

Docteur ès-lettres

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que M. l'abbé A.H. GOSSELIN, curé de St-Féréol, a reçu de l'Université Laval le titre extrêmement honorable de Docteur ès-Lettres. M. l'abbé GOSSELIN, dont le style châtié et classique est déjà connu d'un certain public, fait imprimer en ce moment une vie très complète et très élaborée de Mgr de LAVAL. L'Université a voulu le récompenser de ce travail important sur le

grand évêque dont elle porte le nom. Nos meilleures félicitations au nouveau Docteur et nos souhaits de succès au livre qu'il nous prépare. (16 décembre 1889)

* * * * * * * *

DECES TRAGIQUE DE MONSIEUR DENIS CLOUTIER

par Jacques Saintonge

Le monde de la généalogie est en deuil. Nous avons tous été consternés d'apprendre, en fin d'octobre ou au début de novembre, le décès tragiquè de monsieur Denis CLOUTIER, généalogiste bien connu au Québec et en France.

Monsieur CLOUTIER venait de réaliser un rêve en acquérant une maison de campagne au rang Saint-Jacques, à Pont-Rouge. Il en avait pris possession il y a deux mois à peine lorsque, le lundi 30 octobre, vers sept heures du matin, alors qu'une brume épaisse recouvrait toute la région, il a été victime d'un accident de la circulation. La mort a été instantanée.

Né à Granby le 26 décembre 1938, il était le fils de feu Octave CLOUTIER et d'Eva BERNIER. Monsieur CLOUTIER a connu une carrière très active dans sa ville natale avant de venir s'établir à Québec il y a environ cinq ans. Il y occupait un poste d'agent de main-d'oeuvre pour Travail-Québec. En 1972, il avait réorganisé la Société d'histoire de Shefford dont il a été président durant quelque cinq ans. Il avait été auparavant très actif dans le domaine des loisirs et de la musique.

Président-fondateur de l'Association des Cloutier d'Amérique, monsieur CLOUTIER avait repris récemment la direction de cet organisme. Il était membre de la Société de généalogie de Québec. On se souviendra qu'en mars 1982 il avait fait une présentation audio-visuelle fort appréciée ici sur son ancêtre Zacharie CLOUTIER. Il a aussi, vers la même époque, collaboré à L'Ancêtre.

Monsieur CLOUTIER a été président de la Commission nationale de généalogie de Québec-France, puis trésorier et secrétaire de la Fédération des Sociétés de généalogie du Québec. Il a aidé un nombre incalculable de généalogistes dans leurs recherches. Lors du congrès international tenu à Avignon en 1985, il a été honoré par les autorités municipales de cette ville qui lui ont remis une médaille d'honneur en reconnaissance de services rendus dans le domaine de la généalogie.

Il y a deux ans, monsieur CLOUTIER a parcouru la France en compagnie de monsieur Raymond GINGRAS, autre généalogiste émérite, et il a participé au congrès de généalogie de Nancy. Il possédait, selon ce dernier, une importante documentation sur le régiment de Carignan et sur toutes les provinces françaises.

Les funérailles de monsieur CLOUTIER ont eu lieu le samedi 4 novembre en l'église Notre-Dame de Granby et sa dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière Mgr-Pelletier, rue Dufferin, dans la même ville.

L'Ancêtre offre à la famille du défunt, particulièrement à sa mère et à sa soeur Doris, ses plus sincères condoléances.

* * * * * * * * *

TRAVAUX EN COURS

compilation de H.P. Tardif

BENOIT PONTBRIAND: Depuis deux ans j'ai recueilli 18 000 notes marginales dans les presbytères du comté de Lotbinière, pour tous les mariages célébrés en dehors du dit comté depuis 1908. Près de la moitié de ces notes est déjà entrée dans l'ordinateur. Le classement sera présenté par ordre alphabétique des noms de famille, conjoints et conjointes. Un autre travail est en cours, celui des mariages de la paroisse de Saint-Antoine de Bienville, comté de Lévis, 1896-1989.

DIANE MAHEUX-JACQUES: Je n'en suis qu'à mes débuts en généalogie mais je travaille à l'histoire de mes ancêtres MAHEUX et plus activement sur la famille JACQUES, descendant de Louis JACQUES de Charlesbourg, marié à Antoinette LEROUX en 1688 à l'église Notre-Dame de Québec. Louis JACQUES fut menuisier, sculpteur, marguillier, etc. J'ai commencé l'histoire de ces ancêtres par les contrats notariés. Je descends d'un de ses fils, Pierre, établi à Saint-Joseph-de-Beauce.

SERGE LAPLANTE: Mes travaux portent sur les sujets suivants:

- a. Familles TESSIER dit LAPLANTE, MORIN, WAGNER, ROY, ST-PIERRE, GAMACHE, POWER et TURGEON.
- b. Histoire de la ville de Québec.
- c. Histoire des loisirs.
- d. Histoire des sociétés volontaires.

PIERRE PERRON: J'ai commencé la généalogie ascendante de ma famille PERRON dont le premier ancêtre est Joseph PERRON dit GRENIER arrivé à Québec en 1740 et marié à Saint-Joseph-de-Beauce avec Marie JACQUES, ainsi que la généalogie de ma famille LESSARD, côté maternel, dont l'ancêtre Etienne LESSARD est déjà bien connu.

GABRIELLE BRODEUR: J'ai récolté plus de 5 000 mariages, hommes et femmes du patronyme BRODEUR, que je complète par les naissances et sépultures, y compris celles des conjoints. De plus, je recherche aussi tous les religieux dont le père ou la mère portent le nom BRODEUR.

JEAN-MARIE LEBEL: Je travaille sur ma famille LEBEL dont le premier ancêtre est Nicolas LEBEL arrivé à Québec vers 1660, ainsi que sur les familles PHILIPPE dit LEBEL et LEBEL dit BEAULIEU.

EDITH VACHON-PELLETIER: Travaux sur les familles VACHON (côté paternel), TURMEL (côté maternel) et PELLETIER.

REJEAN BERNIER: Recherches familiales en général et sur les familles BERNIER (côté paternel) et BOLDUC (côté maternel).

JACQUES GUILDO ALBERT: Etude de toute ma généalogie et particulièrement des familles ALBERT (côté paternel) et NADEAU (côté maternel).

JACQUES S. BOUTET: Recherches sur les familles LEBOEUF, BOUTET, AMYOT dit VILLENEUVE, LEGAULT dit DESLAURIERS et dit BASTIEN.

J. REDGER THERIAULT: Recherches sur les familles THERIAULT, TURBIDE, SCOFIELD et RICHARD.

HELENE LANGEVIN-ROBITAILLE: Recherches sur les familles LANGEVIN (côté maternel) et la famille ROBITAILLE (côté paternel).

CHESTER ADELARD GODIN et GERALDINE E. GODIN (OVENS): (Big Lake, Alaska, USA). Arbres généalogiques. Côté paternel; familles GODIN, MARTIN, GERMAIN, MAIGNAULT; côté maternel: famille ROMANO.

MADELEINE GARAND: (Hollywood, FLA, USA). Travaux sur les familles LABELLE (côté paternel) BISSON (côté maternel), GARAND, FECTEAU, MICHEL, BOURASSA, COURTOIS et MARQUIS.

LYNN JOSEPH BROUILLETTE: (Natchitoches, LA, USA). Travaux sur les descendants de Jean BROUILLET dit LAVIGUEUR.

* * * * * * * *

SONDAGE SUR LE DEGRE D'UTILISATION

DE L'INFORMATIQUE EN GENEALOGIE

par Julien Dubé

La Société de généalogie de Québec désire adapter l'informatisation de la généalogie aux besoins réels de ses membres. Aussi, nous vous invitons, que vous soyez présentement utilisateur ou non d'un micro-ordinateur, à répondre au questionnaire cijoint et à nous le retourner dans l'enveloppe pré-affranchie.

Comme vous l'avez remarqué au cours des dernières années, la SGQ n'échappe pas aux transformations dans les méthodes de travail. Ainsi, plusieurs activités administratives ou de recherche ont bénéficié du support de l'informatique:

- 1. la saisie d'actes d'état civil et l'impression des répertoires;
- 2. la préparation des textes pour L'Ancêtre;
- 3. l'index des articles parus dans L'Ancêtre;
- 4. la gestion des fichiers sur les membres de la Société;
- 5. le contrôle et la recherche des quelque 5 000 titres de la bibliothèque;
- 6. le projet d'une banque nationale de données généalogiques d'environ 4 millions de mariages;
- 7. le développement et la vente du logiciel de généalogie personnelle (GP), également utile pour la compilation et l'impression des répertoires d'actes d'état civil.

Afin de poursuivre ce travail, votre participation au sondage est nécessaire. Par exemple, si vous compilez des données sur un logiciel autre que le GP, vos réponses nous permettront d'examiner une méthode de transformation de fichiers.

Nous vous remercions de votre collaboration. Une réponse avant le 15 décembre sera très appréciée.

* * * * * * * *

REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

Héritage - Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs - Octobre 1989.

Le surnom de famille DUPUIS (2º partie).

Rassemblement 1989 - Association des familles BOISVERT inc.

Lignée ancestrale - HEROUX - BOURGAINVILLE

LEVASSEUR - LESPERANCE

De Joseph PETIT dit BRUNEAU à Pierre BRUNEAU.

Nicolas DUCLOS, notaire à Batiscan (suite).

Corrections au répertoire de mariages de Sainte-Ursule et de Saint-Sévère. Publication des mariages du comté de Lotbinière (complément jusqu'en 1985).

The British Columbia Genealogist - The British Columbia Genealogical Society - September 1989 - Vol. 18, No 3.

Simon FRASER: Early Years in the Fur Trade.

Nanaimo Coal Mine Disaster (1887) - Names of Victims.

Trace your Irish Ancestors - North European Genealogical Research - English Ancestry Traced - Trace your Liverpool Ancestors.

Alberta Family Histories Society - Vol. 10, No 1, Fall 1989.

Members Family Surname Index.

Irish Ancestry? - Netherlands Ancestry? - Hispanic Ancestry? - Italian Ancestry? - U.S. Service Records (War of 1812).

Microfilm Ordering from American Genealogical Lending Library (Census records, Numerous State Records, Indian Records etc.).

Manitoba Genealogical Society announce a new branch: Indian, Metis, Fur Trade Branch.

Upcoming Seminars in 1990.

Ontario Genealogical Society - "Emigration"

Moncton, N.B. - "International Genealogical Workshop"

Alberta Genealogical Society - "Battling Genealogical Roadblocks"

New Zealand Society of Genealogists

Fur Trade and Red River Families (p. 24).

Anyone interested in the ARMSTRONG family.

Cercle de généalogie et d'héraldique des Ardennes - Nº 40, 3º trimestre 1989.

La fiscalité à la veille de 1789.

La garde nationale à Donchery sous la révolution.

Modèles des actes relatifs aux naissances, mariages, divorces et décès.

Généalogie de DUBOIS de Crance (1747-1814).

Généalogie du Maréchal MAC DONALD (1765-1840).

Stemma - Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Ile-de-France - Cahier nº 43, tome XI, fascicule 3.

La particule, cette friandise.

La lacune de 1715 à 1737 dans les registres de catholicité.

Généalogies et terminologie de la parenté.

Nouvelles des Archives (de Paris - des Côtes-du-Nord - Archives et décentralisation).

Comment j'ai établi mon dossier généalogique.

Les "vice-rois" de nos campagnes du pays-de-France - groupe social des laboureurs-fermiers antérieurement à 1850.

Ascendance de Jean MORISSET et de Blandine CRAMET.

Les LEBLANC et AFFORTY.

Aide à la reconstitution de l'état civil de Paris: nourrissons placés à Villers-en-Arthes de 1672 à 1690.

Moeurs de nos ancêtres: le braconnage.

Listes informatives des noms de familles étudiées.

* * * * * * * *

LE NOM DE FAMILLE

PESNEL, PAISNEL, PAYNEL

par André Beauchesne

Soeur Mary-Constance PESNELLE, des Soeurs du Très Précieux Sang, Couvent Saint-Clément, Des Pères, MO, USA, nous demande la signification de son nom de famille.

Ce nom a varié d'orthographe selon les divers actes où il est apparu: PAYNEL, PAYSNEL, PAISNEL, PESNEL, ou avec un "le" ajouté, PESNELLE, comme notre correspondante écrit le sien, parce qu'on faisait souvent résonner le "l" final. PAYNEL, PAYSNEL, PAISNEL, PESNEL sont des contractions de PAISSENEL, PESSENEL, dérivé de paisson, pesson, qui signifie pieu, clôture du domaine.

Ainsi PAYNEL, PAISNEL, PESNEL ... PESNELLE, peut signifier celui qui réside dans une propriété clôturée, qui vient d'un village avec palissade, d'une ville avec muraille.

En fouillant dans le Petit Larousse, on retrouve encore: Paisseau, n.m., dérivé du latin "paxillus", synonyme d'échalas. Et échalas (n.m. du grec "kharax", pieu) est un pieu destiné à soutenir la vigne ou d'autres plantes trop faibles pour demeurer verticales. Au figuré et familièrement, il désigne une personne grande et maigre.

DROUIN nous rapporte: Claude-Thomas PAYNEL dit PARISIEN (Charles-Louis PAYNEL et Geneviève POTVIN, de Saint-Barthelémi de Paris), qui épousa M.-Anne CARPENTIER (Jean-Baptiste et M.-Michelle JOSEPH) à Montréal le 26 novembre 1759.

Bibliographie

Lettre manuscrite de Soeur Mary-Constance PESNELLE.

Dauzat, Albert. Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France. Nouveau petit Larousse.

Drouin. Dictionnaire national des Canadiens français (1608-1760). Tome II.

* * * * * * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

QUESTIONS

- 1539 Date, lieu de mariage et parents de Louis SICARD qui épouse Clémence GAUTHIER à Sainte-Anne-du-Grand-Calumet le 26 novembre 1881. (L.-P. Bélanger 0316)
- 1540 Date, lieu de mariage et parents de Pierre SICARD qui épouse Esther CHARBON-NEAU (Joseph et Anne GALARNEAU). Ces derniers s'étaient épousés à Saint-Vincent-de-Paul le 6 juillet 1795. (L.-P. Bélanger 0316)
- 1541 Date et lieu de mariage de Jacques LALONGE (GASCON) et de Marie LACASSE. Leur fils Joseph épouse M.-Anne LEGRIS à Terrebonne le 7 avril 1812. (O. Bérubé 1949)
- 1542 Date et lieu de mariage de Jean-Baptiste LEGRIS et de Marie-Rosalie MARIER. Leur fille Marie-Anne épouse Joseph LALONGE (GASCON) à Terrebonne le 7 avril 1812. (O. Bérubé 1949)
- 1543 Date et lieu de mariage des parents d'Hermine FERLAND, épouse de Jean-Baptiste FECTEAU. (O. Bérubé 1949)
- 1544 Date et lieu de mariage des parents de Jean-Baptiste MONTMINY, époux en premières noces de Vénérance BOUFFARD. (O. Bérubé 1949)
- 1545 Date, lieu de mariage et parents de Didace BOUTILLET-BOUTEILLER-BOUTHIL-LETTE (Pierre et Anne ROY ou Marguerite GOYETTE), peut-être à Contrecoeur vers 1836. (André Beauchesne 1733)
- 1546 Date, lieu de mariage et parents de François DUBORD-LAFONTAINE et M.-Thérèse BELVAL. Leur fils Charles épouse Judith DESORCY à L'Ile-Dupas le 2 août 1790. (Germain Boucher 1932)
- 1547 Date et lieu de décès de Pierre GODIN, Adélaïde GERMAIN, Joseph GERMAIN et Adélaïde LECLERC. Marguerite BRIERE épouse en secondes noces François GODIN à Cap-Santé. (Chester A. Godin 2330)
- 1548 Date, lieu de mariage et parents de Jean-Baptiste LAROCHE (ROGNON dit LAROCHE) marié à Brigitte DUQUET/DESROCHERS; leurs enfants se sont mariés à Sainte-Croix, dont Jérôme et M. Madeleine (Hélène) GENEST-LABARRE, le 27 juillet 1795. (Jeanne Berthe Rondeau 0882)
- 1549 Date, lieu de mariage et parents de Louis LAROCHE et Louise BOURASSA. Leur fils Napoléon épouse Sophronie COTE à Arthabaska le 7 août 1882. (Jeanne Berthe Rondeau 0882)
- 1550 Date, lieu de mariage et parents de Napoléon LAROCHE et Marie Joséphine ROY. Leur fils Joseph épouse Marie Elise MARTEL à Warwick le 20 octobre 1919. (Jeanne Berthe Rondeau 0882)

- 1551 Date, lieu de mariage et parents d'Octave LAROCHE et Vitaline MONTAMBAULT. Leur fils Wellie épouse M.-Nellie POISSON à Saint-Paul-de-Chester le 11 juillet 1916. (Jeanne Berthe Rondeau 0882)
- 1552 Date, lieu de mariage et parents d'Antoine LAROCHE et Marie BARON. Leur fils Charles épouse Brigitte BELANGER à Lotbinière le 9 novembre 1802. (Jeanne Berthe Rondeau 0882)
- 1553 Joseph LAROCHE qui a épousé M.-Josette FAUCHER (Joseph et Angélique HUBERT) C. Not. Guyard de Fleury, le 3 février 1757, est-il le fils de Louis-Joseph et de M. Françoise CROTEAU? Le contrat de mariage fait état de son oncle François LAROCHE et de son épouse Marguerite GRENIER, mais on ne donne pas le nom du père. Je sais aussi que ces LAROCHE pour quelques générations ont porté le surnom de "ST-JEAN" dans la région de Gentilly ou de Bécancour. Orphelins, ils auraient été recueillis par des "ST-JEAN". Quelqu'un peut-il me fournir quelques renseignements à ce sujet? (Jeanne Berthe Rondeau 0882)
- 1554 Dans le recensement de la ville de Québec en 1818, au Nº 2 de la rue Saint-Louis, on note: VALLIERE, Rémi, avocat de Saint-Réal, Louise PEZAR de Champlain, Engagés: François FORTIER, Marie FORTIER et Esther, orpheline. Quelqu'un peut-il me dire qui était cette "Esther, orpheline"? Avait-elle été recueillie par François et Marie FORTIER ou par Rémi VALLIERE de Saint-Réal? (Jeanne Berthe Rondeau 0882)
- 1555 2e appel Date du mariage de Louis LECLERC (peut-être FRANCOEUR dit LECLERC) et de Thérèse SAUVE. Cette famille SAUVE ne semble pas être dite LAPLANTE. Leur fils Hubert épouse Mathilde SAUVE à Côteau-du-Lac en 1852. (Jules Racine 1677)
- 1556 Date, lieu du premier mariage et parents de Marguerite BRIERE épouse de Jean PICHE; au deuxième mariage de Marguerite à François GODIN à Cap-Santé, il est dit qu'elle est de cette paroisse. Aussi, lieu et date du décès de ce Jean PICHE. (Chester A. Godin 2330)
- 1557 Date, lieu de naissance et de décès de cette Marguerite BRIERE. (Chester A. Godin 2330)
- 1558 Date, lieu de mariage et parents de François LAMARRE et Marie BOUTET ou BOULET). Leur fille Apolline épouse Israël GAGNON à Baie-Saint-Paul le 21 octobre 1873. (Claudette Laberge-Blanchet 2273)
- 1559 Date, lieu de mariage et parents de François GALLIEN ou GARDIEN à Henriette GROSSIN. (Claudette Laberge-Blanchet 2273)
- 1560 Date, lieu de mariage et parents de J.-B. JOURDAIN et Magdeleine POULIN. Leur fils Charles Alexis épouse Magdeleine LUSSIER à Verchères le 13 novembre 1759. (Hérald N. Tessier 1665)
- 1561 Date, lieu de mariage et parents de Joseph HARBOUR/HIRBOUR et Anne DOLBEC-BELAIR. Leur fils Joseph HIRBOUR épouse Marguerite LANGLOIS dit LACHA-PELLE à Repentigny le 9 février 1821. (Hérald N. Tessier 1665)
- 1562 Date, lieu de mariage et parents d'Amable VOYNE/VENNE et Françoise LALONDE.

Réponses

1498 Le mariage de John FRANCIS et d'Angélique DERY a eu lieu à Saint-Patrick de Douglastown le 23 octobre 1855. Lors du mariage, il est identifié comme John FRANCIS RICHARD, fils majeur de Francis RICHARD et de Jane RAIL, domicilié à La Malbaie. Angélique DERY est identifiée comme Marguerite DERY fille mineure d'Edouard DERY et de Marguerite DENYS aussi domiciliée à La Malbaie. Lors des baptêmes des enfants, ceux-ci sont identifiés parfois comme des "RICHARD", parfois comme des "FRANCIS", mais il s'agit bien de "FRANCIS".

Richard FRANCIS et Jane RAIL se sont épousés à Percé le 21 octobre 1831.

Edouard DERY et Marguerite DENYS se sont épousés à Percé le 22 septembre 1833. (Edmond-Louis Brassard 1658)

- 1531 Joseph COUTURE épouse Pélagie LEMIEUX à Lauzon le 28 juillet 1795. (Lionel Dumont 1387)
- 1533 Joseph GUAY épouse Thérèse BOURGET à Beaumont le 26 février 1816. (Lionel Dumont 1387)
- 1537 Arsène ARSENEAU (Alexis et Céleste BERNARD) épouse Marie Emélie GALLANT (Ephrem et Edesse GALLANT) à Saint-Alexis-de-Matapédia le 7 novembre 1887. (Jean-François Drapeau 0512)

. *******

PRIX PERCY-W. FOY A UN AUTRE MEMBRE DE NOTRE SOCIETE

Un autre membre de la Société de généalogie de Québec, monsieur Pierre-Maurice HEBERT, vient de se voir décerner un Prix Percy-W. Foy accordé pour le meilleur livre d'intérêt généalogique publié en 1988 et offert en don à la Société généalogique canadienne-française.

Le livre intitulé "Le Curé Hébert, un siècle d'histoire" raconte la vie de ce brave curé du 19° siècle, de 1810 à 1888. Le curé HEBERT a oeuvré dans une bonne partie du Québec. Né dans la région de Nicolet où il a fait ses études, il exerce par la suite son ministère dans la ville de Québec. Curé de Kamouraska, il part avec des équipes d'hommes et de femmes pour ouvrir le Lac-Saint-Jean dont il est le véritable fondateur. Il a été mêlé de près aux luttes politiques de son père député et patriote. Sa grande famille acadienne a été active dans plusieurs domaines sociaux et artistiques, ce qui a amené l'auteur à traiter dans son livre de la généalogie de plusieurs familles affiliées aux HEBERT: les TACHE, LEMIRE, PROULX, BELIVEAU et MARTIN. Le livre de 482 pages illustrées se vend 25,00 \$ (26,00 \$ par la poste) aux Edition de l'Echo, 3650 bd de la Rousselière, Montréal, H1A 2X9 (514-642-5391).

* * * * * * * * *

Le passé prépare l'avenir

En se préparant à l'avenir, il faut reculer par la pensée vers le passé; mais autant seulement que l'homme qui se prépare à sauter un fossé recule pour mieux prendre son élan. (Adam Mickievicz - 1798-1855, Le livre des Pèlerins polonais) (P. Dupré, Encyclopédie des citations, Editions de Trévise, 1959, page 481).

* * * * * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHEQUE

par René Doucet

Dons de volumes

LEMIEUX, Vincent. Parenté et politique. L'organisation De Denis RACINE. sociale dans l'Île d'Orléans. Presses de l'Université Laval, 1971, 250 p. ---REID. W. Stanford. La tradition écossaise au Canada. Cercle du livre de France, 1980, 402 p. ---ANDERSON, Grace M et David HIGGS. L'héritage du futur. Les communautés portugaises au Canada. Idem, 1976, 255 p. ---BARBEAU, Marius. Trésor des anciens Jésuites. Musée national du Canada, bulletin Nº 153, 242 p.---DROLET, Gustave A. Zouaviana. Etape de trente ans, 1868-1897. Sénécal et Cie, 1898, 608 p. ---SCHENCK, Ernest. La grande aventure. Chemin de fer national du Canada, 1927, 111p. --- ROUTHIER, A. B. Conférences et discours. Librairie Beauchemin, 1904, 426 p. --- BRUN, Henri. La formation des institutions parlementaires québéquoises. Les Presses de l'Université Laval, 1970, 281 p.---TOUJAS, René. Le destin extraordinaire du gascon Lamothe-Cadillac, de Saint-Nicolas-de-la-Grave, fondateur de Détroit. Ateliers du Moustier, 1974, 61 p.---BRUCHESI, Jean. De Ville-Marie à Montréal. Editions de l'Arbre, 1942, 154 p.---CHINIQUY, Charles. Chiniquy. Editions Beauport, n. d., 513 p.

Dons de l'auteur

- <u>COMTOIS, Jean-Noël</u>. Titre d'ascendance de Jean-Noël Comtois et d'Irène Ouellette.
- BUREAU, Charles-Aimé. La descendance d'Adélard Bureau et Marguerite Morin. 38 p.
- <u>LAPIERRE, Madeleine</u>. Nécrologie paroisse Saint-Laurent I. O. de 1680 à 1950. 1989, 116 p.

Dons d'associations de familles

- De l'Association des Tremblay d'Amérique. La Tremblaie. Vol. 10, Nº 4, septembre-octobre 1989. --- Calendrier d'hier et d'aujourd'hui 1990.

Acquisitions

- FORTIER, Marie-France. Index du Bulletin des recherches historiques. Archives nationales du Québec, 180 p. + 9 microfiches. Note: ce volume sera classé avec le Bulletin des recherches historiques, dans la section des revues; pour consulter les microfiches, adressez-vous aux bénévoles de garde.
- HAMEL, Brigitte. Recensement de la paroisse Saint-Sévère 1891. Archives de l'évêché de Trois-Rivières, collection Recensements N° 38, 1989, 53 p. ---Recensement de la paroisse Sainte-Anne-d'Yamachiche 1891. Idem, N° 39, 1989, 142 p.
- BRETON, Guy. Répertoire des mariages Breton et Hélie. 1989, pagination multiple.

Nos membres publient

- AUBIN, Henri. L'Ile d'Orléans de Félix Leclerc. Editions Laliberté, 1989, 200 p. On trouve, entre autres, dans ce volume, une généalogie détaillée de Félix Leclerc. Il sera disponible vers le 15 décembre, aux Editions Laliberté, 3020 chemin Sainte-Foy, Québec, G1X 3V6 (tél. 418-658-3763)

Dons en argent

	Anonyme	11,65	\$
#0406	Rodolphe Lessard	7,00	\$
#0538	Louis H. Jean	5,00	\$
#0882	Jeanne-Berthe Rondeau	10,00	\$
#0892	Jules Bettez	5 ,0 0	\$
#1152	Marguerite Paradis	5,00	\$
#1748	Yvette Forest	5,00	\$
#1751	Guy Perron	5,00	\$
#1906	Yvonne-Cécile Smith	50,00	\$
#1936	Virginia Côté-Jalbert	10,00	\$
#1972	Florent Coache	5,00	\$
#2050	Jean-Paul Dugal	5,00	\$
#2282	Gisèle Rousseau-Plante	5,00	\$

Merci à tous ceux qui ont fait si généreusement don de volumes et d'argent.

* * * * * * * * *

NOUVEAUX MEMBRES

par Guy Lacroix

#2346 #2347 #2348	Paquet-Chouinard, Claire Brisson, Richard	241, Thulin St., Campbell River, B.C., V9W 2K6 2507, av. du Sault, Beauport, QC, G1C 2K7 2507, av. du Sault, Beauport, QC, G1C 2K7 740, rue d'Aiguillon, Québec, QC, G1R 1M7 281, 81e Rue Est, Charlesbourg, QC, G1G 2Y3 3480, Route 157, Mont-Carmel, QC, G0X 3J0 1245, av. Suzor-Côté, Sillery, QC, G1T 2L3 301-2280, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, QC,
#2351 #2352 #2353 #2354 #2355	Martineau, Nathalie Comte, Murielle Ouellet, Réal Boucher-Dubord, France Bouchard, Etienne	G1V 1S8 10-2775, av. Bergemont, Québec, QC, G1J 3T9 5960, rue Lafontaine, Montréal, QC, H1N 2B4 1030, rue Dieppe, Baie-Comeau, QC, G5C 3E2 877, av. Duchesneau, Sainte-Foy, QC, G1X 2Z1 67, rue Royale, Petite-Rivière-Saint-François, QC, G0A 2L0
#2357 #2358 #2359 #2360	Christian, Richard L. Girard, Michel Plamondon, Hélène Plamondon, Dany Bourget, Léopold Bourget, Lise	1104 So., 6th Street, Louisville, KY 40203, USA 1329, rue Frémont, Ancienne-Lorette, QC, G2E 3W5 220, 11e Rue, Québec, QC, G1L 2L9 220, 11e Rue, Québec, QC, G1L 2L9 9478, Carré-Duprat, Neufchâtel, QC, G2B 3Y3 9478, Carré-Duprat, Neufchâtel, QC, G2B 3Y3

* * * * * * * * *

INVITATION

ASSEMBLEE MENSUELLE

Date:

Le mercredi 20 décembre 1989

Heure:

19:30

Endroit:

Salle 3142

Pavillon Casault, 1210 av. du Séminaire

Cité universitaire, Sainte-Foy

Conférenciers:

Julien Dubé et Gilles Gauthier

Sujet:

Démonstration du logiciel de généalogie personnelle (GP) On pourra se procurer le logiciel après la conférence.

Nombre de places limitées à 30 personnes. S.V.P.,

réserver le plus tôt possible à 651-9127.

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture:

Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00 Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00 Samedi, 9 décembre de 13h00 à 16h00.

Pour la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 21 décembre 1989 au 2 janvier 1990. L'horaire normal

reprendra le 3 janvier à 19h00.

Publications de la Société:

On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 1246, pavillon Casault, Université Laval: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture. S'adresser au bénévole de garde.

* * * * * * * * *

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION

Veuillez noter que la cotisation pour 1990 est payable avant le <u>ler janvier</u>. S.V.P. utilisez le formulaire qui vous a été expédié avec L'Ancêtre du mois d'octobre.

* * * * * * * * *

JOYEUX NOEL A TOUS NOS LECTEURS!

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1990!